

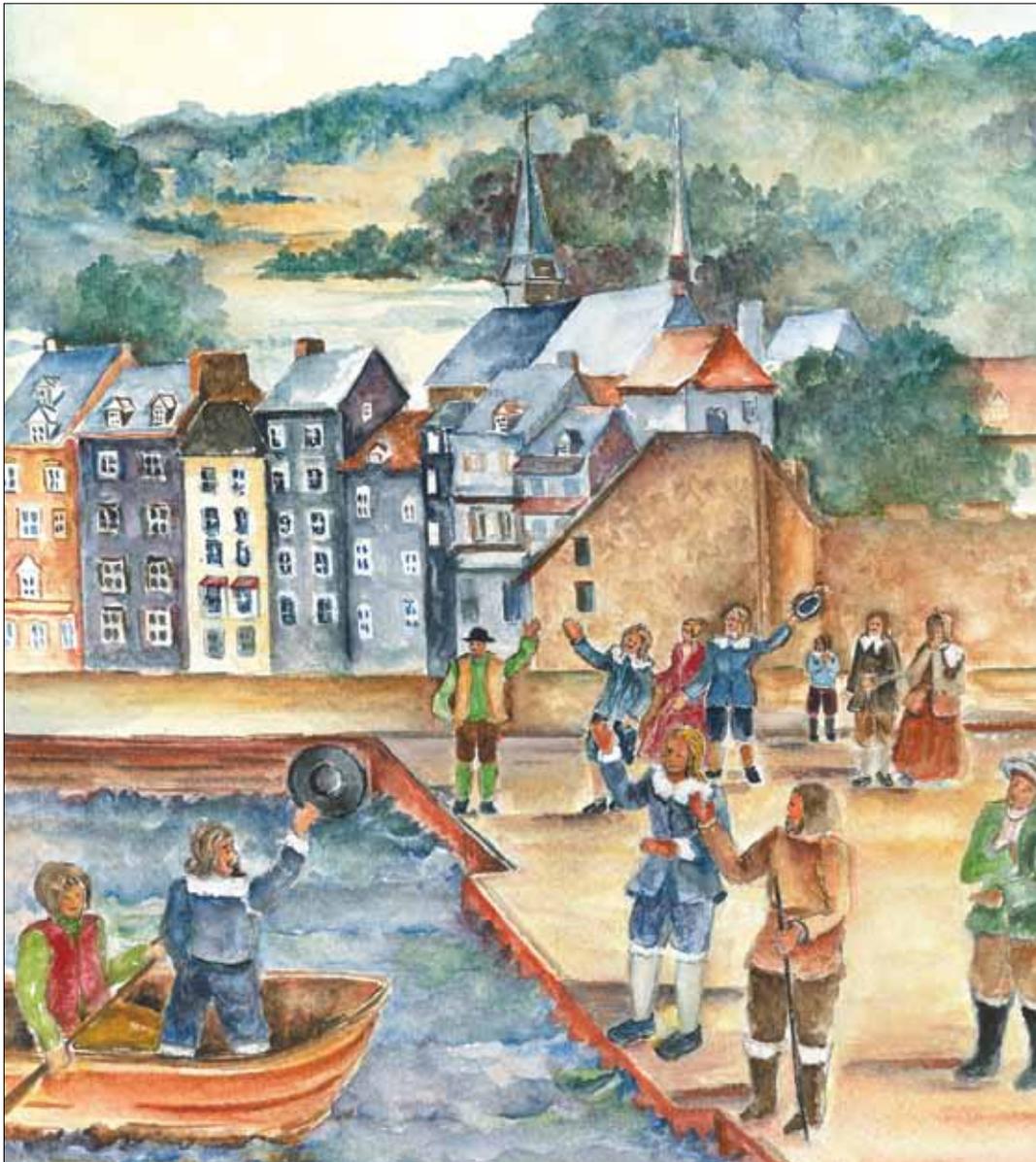


A M I C A L E
D E S A N C I E N S
P A R L E M E N T A I R E S
D U Q U É B E C

BULLETIN
de l'

Volume 9, Numéro 4, Québec, Printemps 2008

Amicale



À propos d'Ezekiel Hart

Connaissez-vous Boucher de Boucherville ?

Quatre siècles d'une capitale pour Québec



En couverture :

Peinture de Claire-Bergeron Boivin faisant parti d'une série de 14 tableaux sur Champlain. Ils ont été réalisés en broderie sur lin par 6 Françaises et 8 Québécoises pour le Congrès international de l'AMOPA qui aura lieu à Québec du 10 au 17 mai 2008 (voir p.43).

Table des matières

- 2 **Message du président**
- 3 **Éditorial**
- 4 **Un peu d'histoire :**
Ezekiel Hart, député juif de Trois-Rivières.
- 8 **Un grand écart :**
du BUDGET 1943-1944 au BUDGET 2008-2009 !
- 10 **Georges Boucher de Boucherville (1814-1894),**
patriote, écrivain, inventeur et greffier
du Conseil législatif
- 15 **400^e anniversaire de Québec :**
L'Union mondiale des associations d'anciens
parlementaires francophones en congrès à Québec
Québec : quatre siècles d'une capitale !
- 20 **La vie d'hier en photos**
- 23 **Société du patrimoine politique du Québec :**
La gouvernance en Nouvelle-France revisitée :
absolutisme et structures de représentation
- 24 **Le livre ouvert d'un combattant**
- 26 **Tribune libre :**
La démocratie représentative fait peur
- 30 **Denis Lazure, 1925-2008 :**
Bâtir le Québec avec passion et compassion
- 31 **Pour saluer Félix Leclerc :**
« L'Ancêtre » ou la vision du monde du père
de la chanson québécoise.
- 33 **Nouvelles brèves :**
Avez-vous oublié ?
M. Gerald Harvey : certificat de membre honoraire
Journée du livre politique
Les parlementaires au Mont-Mégantic
- 37 **Des nouvelles de votre Amicale :**
Réunion printanière du Conseil d'administration
de l'Amicale à Montréal
L'Institut international des observateurs électoraux
- 39 **Anciens parlementaires en action**
- 38 **Souvenons-nous de ...**
Ça roule vers Laval depuis un an déjà...
Nouvelle chronique : en serez-vous ?
- 39 **Hommage à Champlain**
- 40 **Marie Tanguay devient la secrétaire exécutive**
de l'Amicale

Le message du *président*

Notre prochaine assemblée générale s'en vient à grand pas. En effet, notre rencontre annuelle se tiendra les 21 et 22 mai prochain. Nous profiterons du 400^e anniversaire de la ville de Québec pour vous présenter un programme dont vous vous souviendrez. C'est dans le cadre de cette activité que nous remettons les prix de l'Amicale, le prix Jean-Noël-Lavoie et le prix René-Chaloult. Nous espérons une importante participation des anciens parlementaires.



Photo : Daniel Lessard, Assemblée nationale

Toujours dans le cadre des festivités du 400^e, soulignons le congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones qui se tiendra à Québec du 17 au 19 septembre prochain. Nous aborderons alors la thématique suivante : *Une nation française au cœur des Amériques : l'expérience québécoise.*

Nous espérons susciter l'intérêt d'anciens parlementaires qui n'ont pas encore été convaincus de l'intérêt d'adhérer à notre Amicale. La participation des anciens ne se limite pas à l'assemblée générale, quatre comités font aussi partie de l'Amicale soit : le Comité des activités, le Comité des archives et objets de mémoire, le Comité des communications et le Comité sur le parlementarisme et la démocratie. Nos rencontres nous donnent l'occasion d'échanger entre nous en oubliant la partisanerie. La fraternité est plutôt la base de nos rencontres.

Je me dois de vous informer de la mise sur pied, avec l'aide du président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, et du secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, du Programme d'aide aux anciens parlementaires, adopté par le Bureau de l'Assemblée nationale le 15 novembre dernier. Ce programme, financé par l'Assemblée nationale, vise à soutenir les personnes vivant des difficultés reliées notamment à leur départ de la vie politique active. Il offre des services d'aide professionnelle, à moindre coût, aux anciens parlementaires qui éprouvent des difficultés d'ordre psychologique, familial ou social. Il s'adresse aux anciens parlementaires qui n'occupent plus leur fonction politique depuis moins de deux ans.

Nous ne pouvons passer sous silence les entrevues réalisées et télédiffusées sur le Canal de l'Assemblée nationale, *Mémoires de députés*. Ces émissions s'avèrent de délicieux moments où d'anciens députés québécois racontent avec sensibilité et humour des épisodes mémorables de leur carrière et de notre histoire.

Les suggestions et commentaires quant à nos activités sont toujours les bienvenus. Les années nous permettent de nous améliorer. |

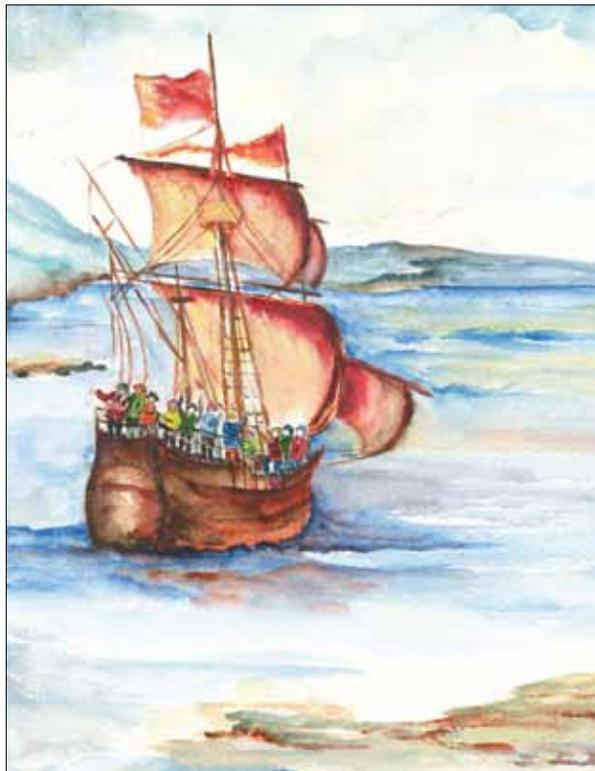
Jacques Brassard
Député de Lac-Saint-Jean, 1976-2002

Il y a longtemps que je t'aime

En lieu de Québec, Champlain s'installa. C'était un trois juillet de l'an de grâce 1608.

Après ce que l'historien Marcel Trudel a appelé « les vaines tentatives » d'établissement plus au sud, l'émissaire de la France prenait racines au pied du promontoire du Cap Diamant, au fond de l'estuaire du Saint-Laurent. Un poste d'accueil et d'observation, un lieu de floraison du fleur de lys et de la langue « françoise ».

Au delà des festivités qui passent dans le souvenir d'avoir duré, la mémoire est fidèle à ne pas oublier ceux, puis celles qui vinrent de France prendre « feu et lieu », aventuriers d'un voyage périlleux, « filles du roi » de belle éducation, qui apportaient ici leur espérance et comme



Peinture : Claire Bergeron-Boivin (voir p. 2)

le dit Gatien Lapointe, « le pari de ne pas mourir ». En cette année de la fondation de l'Amérique française, laissons à ce poète le dernier mot pour chanter le pays et la capitale qui lui a donné naissance. Ces vers terminent l'*Ode au Saint-Laurent*,



Photo : Jean-Louis Dubé

André Gaulin

long poème lyrique que le jeune poète écrivait de Paris en 1961, remontant de mémoire le grand fleuve, puis l'Etchemin, qui le menaient en son lieu natal, dans le piedmont des Appalaches :

Tout de que j'ai appris me vient d'ici
Je retrouve ici mes premières images

Et brille en mes doigts la première ville

Québec rose et gris au milieu du fleuve
Chaque route jette en toi un reflet du monde
Et chaque paquebot un écho de la mer (...)

Je prends pied sur une terre que j'aime
L'Amérique est ma langue ma patrie
Les visages d'ici sont le mien (...)
Je reconnais ma maison à l'odeur des fleurs

(*Ode au Saint-Laurent* précédé
de *J'appartiens à la terre*
les Éditions du Jour, 1963, 94 p.)

André Gaulin

Député de Taschereau, 1994-1998

Ezekiel Hart, député juif de Trois-Rivières.

NDLR.

Nous savons gré à l'historien Denis Vaugeois, bien connu pour l'action remarquable des éditions du Septentrion, de nous faire bénéficier de son immense connaissance sur la place de la communauté juive au Québec. La rédaction lui a demandé de documenter pour nous l'élection du député Hart de Trois-Rivières, en 1807, ce que fait Denis Vaugeois en illustrant plus largement l'action de la famille Hart au Québec. Ce faisant, l'historien nous rappelle aussi les conditions quotidiennes des élus au Parlement qui n'avaient ni bureau, ni secrétaire, ni salaire, ce dont a traité antérieurement l'historien Gaston Deschênes pour notre *Bulletin* (voir vol.7, no 3, hiver 2006-07, p.12-17).

En marche vers l'égalité. Une première étape.

En 1807, Ezekiel Hart a 37 ans. Tout lui réussit. Marié depuis une douzaine d'années, il a déjà une ribambelle d'enfants autour de lui : Samuel-Bécancour, Esther, Miriam, Aaron-Ezekiel, Caroline. Deux autres suivront. L'aîné a reçu le nom de Bécancour. Ezekiel lui destine sans doute la seigneurie du même nom dont une partie lui a été léguée par son père et qu'il s'emploie à reconstituer. L'avant-dernier des enfants, né le 22 août 1809, - la date est importante-, portera le nom Ira James Craig Hart ou tout simplement Ira Craig. Il sera suivi par Adolphus-Mordecai.

Bécancour et Craig, ces deux noms sont des points de repère dans la vie d'Ezekiel Hart. Le premier annonce les promesses d'avenir de cette terre d'accueil, le second rappelle les difficultés d'un parcours qui conduira à l'égalité des droits, victoire politique qui sera le fait des Hart, surtout ceux de la 3^e génération.

Ezekiel a ouvert le bal en faisant son entrée dans l'histoire le samedi 11 avril 1807. Ce jour-là, il triomphe

de trois solides adversaires, Mathew Bell, Thomas Coffin et Pierre Vézina, et devient député de Trois-Rivières. À noter que ces trois candidats défaits le deviendront tour à tour. Bell sera élu en 1809, Coffin en 1810 et Vézina en

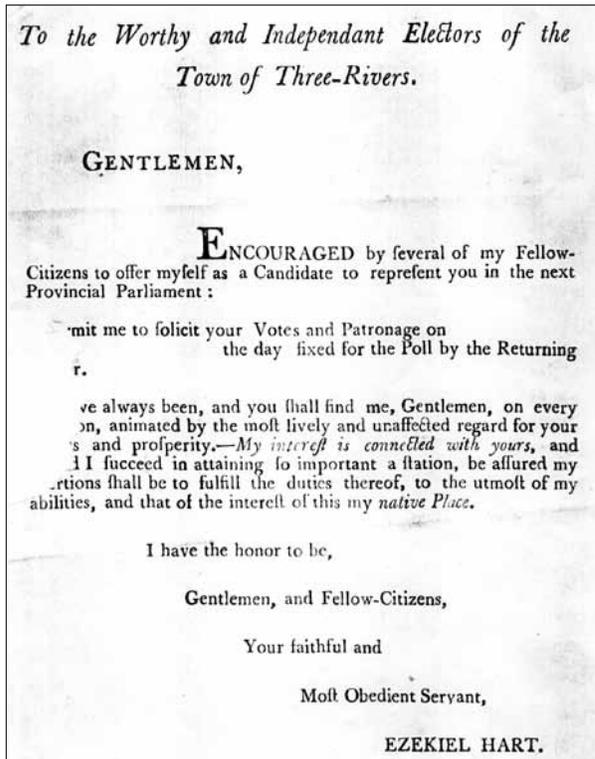


Denis Vaugeois

1816. À cette époque, Trois-Rivières avait droit à deux représentants. Aucun toutefois ne conserva son siège très longtemps. Devenir député était un défi pour ces hommes à qui tout réussissait, mais le demeurer en était un autre. La tâche, non rémunérée, était somme toute assez décevante, autant pour les bureaucrates qui soutenaient le gouverneur que pour les Canadiens qui tentaient d'affirmer leurs prérogatives d'élus.

Originaire d'Angleterre, Mathew Bell est un entrepreneur hors pair qui s'impliquera tout particulièrement dans l'exploitation des Forges Saint-Maurice située à proximité de Trois-Rivières. Thomas Coffin, né à Boston et d'allégeance loyaliste, a pour sa part investi dans les Forges de Batiscan en plus de gérer la fortune de sa femme, Marguerite Godefroy de Tonnancour, dont le père, malgré des pertes énormes avec l'argent de papier que la France refusa d'honorer, était resté relativement prospère. Enfin, Pierre Vézina avait choisi d'utiliser le droit comme tremplin social.

Ezekiel était armé pour leur tenir tête. D'origine juive et fidèle à la religion de ses ancêtres, il appartenait par ses parents à un vaste réseau présent tant en Amérique qu'en Angleterre. Sa mère, Dorothee Judah, avait de la famille à Londres et à New York et au moins deux frères, Samuel et Uriah, établis dans cette Province de Québec, formée en 1763 et devenue le Haut et le Bas-Canada en 1792. Son père, Aaron, avait été un des premiers Juifs à s'établir dans la nouvelle colonie britannique. Il avait réussi au



delà de toutes espérances. C'est comme si les Juifs avaient été oubliés par les Britanniques. Les interdits qui prévalaient en Angleterre étaient ignorés ici. Le conquérant avait assez à faire avec les Canadiens français catholiques. Au début du régime britannique, pour accéder à une fonction publique, on exigeait d'eux qu'ils prêtent le serment du test par lequel ils niaient la transsubstantiation des espèces et un serment d'abjuration de l'autorité du pape. Les Juifs pour leur part rencontraient l'habituel problème d'avoir à prêter serment sur la bible, c'est-à-dire sur l'Ancien et le Nouveau Testament, de s'accommoder de formule comme « upon the true faith of a christian » et d'une référence à « l'année de Notre-Seigneur ». Les Juifs, faut-il le rappeler, ont leur propre calendrier qui ignore la naissance de Jésus-Christ et, bien sûr, ils rejettent le Nouveau Testament.

Aussi longtemps que les Juifs n'avaient pas à prononcer de serment, tout leur était permis : faire le commerce de gros comme de détail, tenir auberge et, surtout, posséder la terre avec les titres correspondants. Le temps de le dire, Aaron Hart était devenu plusieurs fois « seigneur ». Il avait enfin trouvé la terre promise. En 1767, il se rend à Londres pour en convaincre cette Juive merveilleuse dont ne cesse de lui parler son ami Uriah. Ensemble, ils rêvent de fonder une dynastie. Ils auront douze enfants dont huit atteindront l'âge adulte. Les quatre filles recevront leur formation auprès des religieuses Ursulines; les garçons, du moins les trois plus vieux, feront leurs études à New York. Tandis que Moses, l'aîné, épousera sa proche cousine, Sarah, fille d'Uriah, le compagnon de route de son père, Ezekiel et Benjamin y rencontreront leurs futures femmes, Frances Lazarus et Harriott Judith Hart, l'héritière d'un des hommes les plus riches de New York. Ezekiel avait fait un mariage plus modeste, mais très réussi dont les enfants feront de remarquables carrières. À juste titre, l'histoire a retenu leurs noms.

La victoire électorale d'Ezekiel en 1807 avait été précédée d'une première tentative en 1804. Déjà, l'aîné, Moses, avait manifesté des vellétés politiques. Ambitieux, sûr de lui, un brin arrogant, en 1796, il avait offert ses services aux électeurs de William-Henry (Sorel), endroit stratégique sur la route de New York, où il s'était installé. A-t-il été vraiment candidat? Chose certaine, il ne fut pas élu au grand soulagement de son père qui avait pris la peine de le mettre en garde : « Ce que je n'aime pas, lui écrit-il en 1796, c'est l'opposition qu'on te fera en tant que Juif » (What I do not like is that you will be opposed as a Jew. You may go to law, but be assured you will never get a jury in your favor nore a party in the House for you).

Plus respectueux des volontés de son père, Ezekiel avait attendu son décès, survenu en 1800, pour donner libre cours à ses propres ambitions. Avait-il besoin d'être élu député pour faire la démonstration de sa réussite?



Sans doute pas, mais s'il a très bien compris le message de son père, il comprend également que l'égalité de droits est sans doute possible dans ce pays. Ezekiel est un homme informé; il est instruit. Il connaît le destin des Juifs. Sa bibliothèque personnelle est l'une des plus imposantes de l'époque. La liberté se mérite, s'acquiert; l'égalité aussi.

En 1804, le clan Hart a fait l'évaluation de la situation. Dans Trois-Rivières, la candidature d'Ezekiel

est préférable à celle de Moses dont la conduite fait souvent scandale. Il sera candidat. Ezekiel est un grand seigneur dans tous les sens du terme. Une victoire ne sera pas pour autant facile. Il doit affronter John Lees, élu sans interruption depuis 1792, le juge Louis-Charles Foucher, passé au service des bureaucrates, et Pierre Vézina, jeune avocat de 32 ans, sans allégeance particulière.

Les Hart élaborent leur stratégie. Chaque électeur peut se prononcer en faveur de deux candidats. Moses n'en désigne qu'un : son frère. Il a compris que les deux candidats qui auront obtenu le plus de voix seront désignés comme élus. Sa future compagne (il est en instance de divorce), Mary McCarthy, fait à sa tête et vote en faveur de Foucher et Hart. Les deux jeunes frères d'Ezekiel, Benjamin et Alexandre, optent pour Lees et Hart. Foucher et Lees sont les favoris. Pourquoi leur avoir accordé leurs votes? Pour se les concilier? En effet, le vote s'exprimait à haute voix ou du moins publiquement. Rien n'y fait : Ezekiel doit s'incliner.

Le 2 mars 1807, John Lees décède. Une élection partielle est annoncée pour le samedi 11 avril. Foucher prend position en faveur de Coffin; constatant de faibles appuis, Vézina se désiste en faveur de ce dernier. Ezekiel tient bon. Sur 116 électeurs présents, 59 l'appuient. Le président annonce sa victoire. Une légende entretenue par l'historien Benjamin Sulte suggère que l'élu aurait manifesté sa réticence à signer des papiers le jour du sabbat. Il semble qu'Ezekiel se soit ravisé rapidement; il appose sa griffe où on le lui demande tout en ignorant la formule « dans l'année de Notre Seigneur ».

Ezekiel a gagné la première manche. Mais comment se préparer à la suite? Il se tourne vers son ami l'avocat James Reid? Il évoque avec lui la situation en Angleterre, celle qui prévaut dans les colonies anglaises, s'inquiète de l'incontournable serment de fidélité à la Couronne. Il connaît les forces qui s'opposent à la Chambre d'Assemblée. Les Britanniques se sont donné un journal, *The Mercury* (1805); les Canadiens ont répondu avec la fondation du *Canadien* (1806). Depuis quelques mois, le ton monte dangereusement. Les votes sont souvent serrés en Chambre. Il y a beaucoup d'absentéisme chez les députés canadiens-français qui n'ont pas les moyens de rester trop longtemps éloignés de leur gagne-pain. Déjà, ils font une opposition farou-

che aux juges dont ils contestent l'éligibilité. Ils sont tous acquis aux bureaucrates. Les allégeances d'Ezekiel Hart vont dans le même sens. Depuis leur arrivée en 1760, les Juifs ont toujours appuyé les revendications des « anciens sujets », c'est-à-dire les Britanniques de la colonie. Ils ont glissé leurs noms dans leurs nombreuses pétitions, tout en évitant d'affronter les Canadiens avec lesquels ils ont des relations normales. Ils se sont disséminés sur le territoire, s'intégrant discrètement parmi une population presque entièrement de langue française et de religion catholique. En quelque sorte, il se sont faits oublier.

Près de cinquante années se sont écoulées sans qu'une seule voix critique leur présence. Tout comme les protestants, ils ont été interdits en Nouvelle-France. L'antisémitisme n'a aucune racine dans la vallée du Saint-Laurent. Pour les Canadiens, ils n'existent tout simplement pas. Les restrictions ou les exclusions dont ils sont victimes en Europe et plus particulièrement en Angleterre sont à peu près inconnues.

Ezekiel Hart est conscient des enjeux. Il n'a pas oublié les recommandations de son père, mais il n'en a pas tenu compte. Ou plutôt, il les a mesurées. À ses yeux, le temps est venu de franchir les dernières étapes vers l'égalité de droits. Les avis reçus, y compris ceux de Sir Vicary Gibbs, procureur général d'Angleterre, le renforcent dans sa détermination. Il a pris sa décision : à son arrivée au Parlement, il prêtera le serment prescrit, à sa manière, la tête couverte et la main sur le Pentateuque. |

NDLR. La suite annoncée nous fera revivre les débats qui ont entouré l'arrivée d'Ezekiel Hart au Parlement. Nous connaissons aussi l'action des fils d'Ezekiel en 1828-32, soit l'implication de la 3^e génération des Hart.

Un grand écart : du BUDGET 1943-1944 au BUDGET 2008-2009!



Gérald Harvey

Affirmer aujourd'hui qu'en 1943-1944, le budget du Québec était 69 fois moindre que celui de 2008-2009 serait considéré comme peu crédible pour une grande partie de la population québécoise. Pourtant, il s'agit bien de la réalité.

En consultant le **Tableau numéro 1** pour l'année 1943-1944, on constate que les revenus du Québec sont alors de 92,542 millions et les dépenses de

92,287 millions, laissant un léger surplus de 255 000 \$. Ce tableau confirme ainsi que le budget de 92,5 millions est effectivement 69 fois moindre que celui d'aujourd'hui qui est de 63,9 milliards.

Le **Tableau numéro 2** intitulé « Fluctuations des revenus et dépenses de 1936 à 1944 », nous donne le résultat des divers surplus ou déficits pour cette période. Il reste intéressant à noter que, malgré la période difficile de la seconde Guerre mondiale, le gouvernement de

Pour les dépenses de toute nature, c'est-à-dire en comparant l'ensemble des revenus avec l'ensemble des dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires, y compris les dépenses capitales, voici le résultat pour les trois derniers exercices financiers et les prévisions pour l'exercice en cours:

Exercice 1940/41 (9 mois)	
Revenus	\$ 55,968,765.
Dépenses	\$ 71,913,677.
Déficit	\$ 15,944,912.
(Il a bien fallu payer les dettes de M. Duplessis)	
Exercice 1941/42	
Revenus	\$ 91,998,813.
Dépenses	\$ 90,010,555.
Surplus	\$ 1,988,258.
Exercice 1942/43	
Revenus	\$ 92,770,109.
Dépenses	\$ 91,899,233.
Surplus	\$ 870,876.
Exercice 1943/44 (prévisions budgétaires)	
Revenus	\$ 92,542,000.
Dépenses	\$ 92,287,000.
Surplus	\$ 255,000.

--- c'est lui aussi qui a fait disparaître l'impôt sur les petites successions;

--- a aboli les taux de péage sur tous les ponts provinciaux;

--- a fait avec Ottawa cette avantageuse convention, assurant à la province 18 millions de revenus sans aucun risque de perte sur les impôts transférés au fédéral et affectés par la guerre....

Tableau 1

l'époque, dirigé par l'honorable Adélard Godbout, a réduit la dette québécoise du montant de 35 millions. On peut considérer qu'en son temps, cela constitue un excellent résultat puisque la dette avait augmenté de 211 millions sous le premier gouvernement de Maurice Duplessis pour les trois seules années allant de 1936 à 1939.

Il serait par ailleurs illogique de comparer le budget actuel du Québec avec celui de 1944. Le progrès réalisé

depuis dans tous les secteurs de la société en est le plus grand témoignage.

Moi qui viens de célébrer mon 80^e anniversaire de naissance, je ne voudrais d'aucune façon retourner aux années 40. Non pas que je regrette ces belles années, mais je considère qu'en 2008 la vie est plus facile bien que plus compliquée.

Gérald Harvey

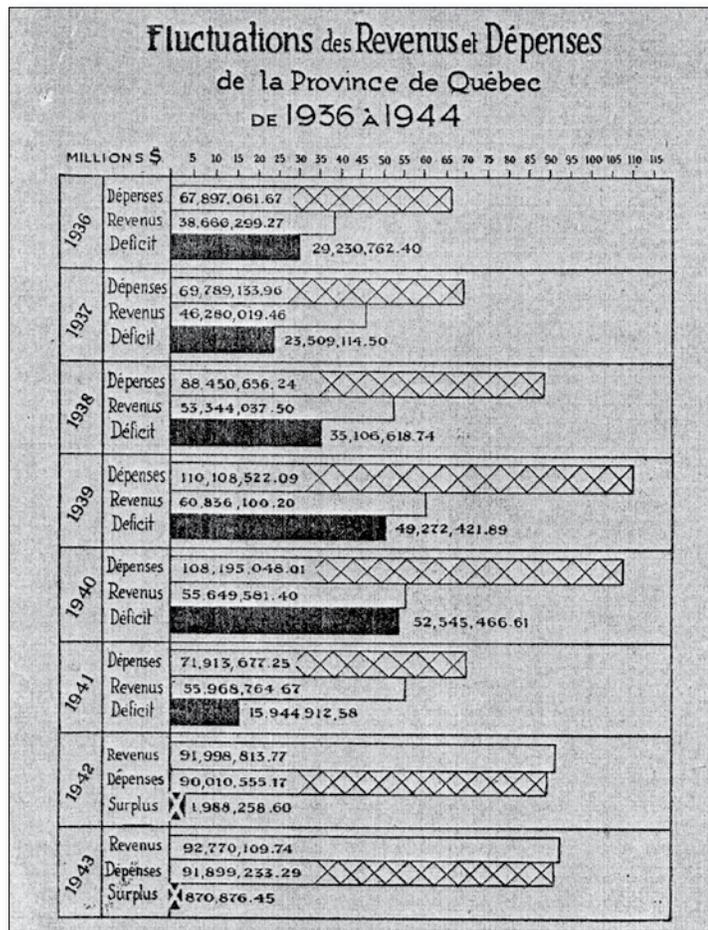


Tableau 2

Georges Boucher de Boucherville (1814-1894), patriote, écrivain, inventeur et greffier du Conseil législatif



Photo : Daniel Lessard, Assemblée nationale

Gaston Deschênes

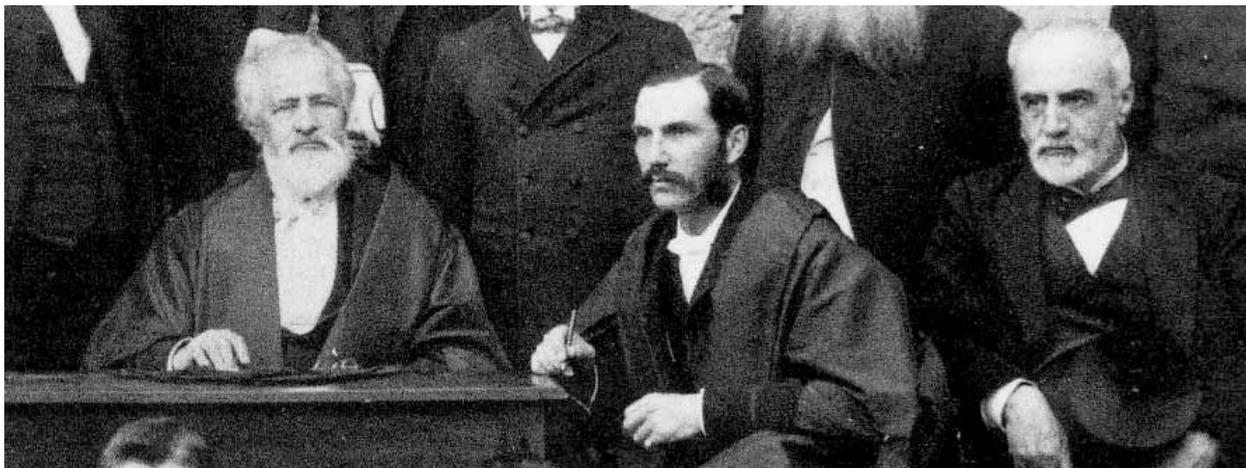
L'Assemblée nationale possède une toile représentant un homme âgé qu'on a longtemps identifié, d'après la plaque qui y est apposée depuis au moins 1976, comme Charles-Eugène Boucher de Boucherville. Or, il est maintenant établi qu'il s'agit plutôt de son frère, Georges Boucher de Boucherville (1814-1894),

qui fut greffier du Conseil législatif de 1867 à 1889. La ressemblance du portrait avec la photographie du greffier, assis à une petite table, au milieu des conseillers législatifs en 1888, est trop évidente. Son frère Charles-Eugène, qui a été membre du Conseil de 1867 à 1915, se trouve d'ailleurs sur la même photographie. On peut même penser que la toile a été faite d'après cette photo, tellement la pose est identique. S'il faut une autre preuve, on la trouvera dans le *Répertoire national* de Hus-



Georges Boucher de Boucherville (1814-1894), greffier du Conseil législatif (1867-1889), portrait attribué à Joseph Dynes, coll. Assemblée nationale.

ton, une anthologie de la littérature canadienne, dont la deuxième édition est de 1893, qui contient un portrait inspiré de la même photographie de 1888 conservée au Musée national des beaux-arts du Québec.



Détail d'une photo des conseillers législatifs prise dans la cour de l'Hôtel du Parlement par A.R. Roy en 1888 (coll. MNBAQ, photo Jean-Guy Kirouac). À gauche, Georges Boucher de Boucherville, greffier du Conseil législatif ; à l'extrême-droite, son frère Charles-Eugène, qui a été deux fois premier ministre.

Un peu d'histoire

Georges Boucher de Boucherville exerçait une fonction moins visible que celle de son frère Charles-Eugène, qui fut président du Conseil législatif et deux fois premier ministre, mais il a fait bien autre chose dans sa vie et mérite sûrement qu'on le reconnaisse au moins sur son portrait !

Le patriote

Pierre-Georges-Prévost Boucher de Boucherville est né le 21 octobre 1814 à Québec, premier enfant de Pierre Boucher de Boucherville, seigneur, militaire et aide de camp du gouverneur Prévost.

Au terme de ses études au petit séminaire de Montréal, il fait l'apprentissage du droit auprès de Benjamin Beaubien puis d'Alexander Buchanan, tout en s'initiant à la littérature. En 1835, il publie *La Tour de Trafalgar*,



Georges Boucher de Boucherville au moment de son emprisonnement en 1837. Dessin de Jean-Joseph Girouard, Bibliothèque et Archives Canada, C-018461).

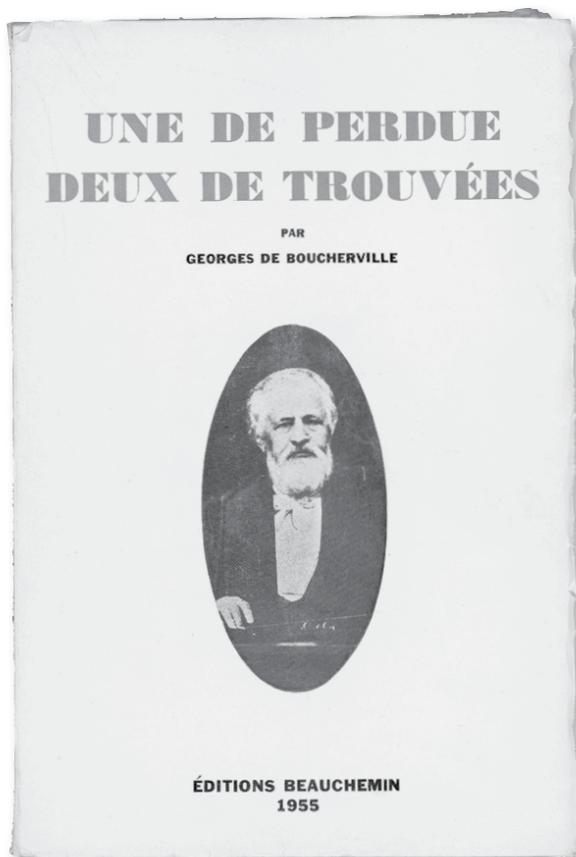
un conte fantastique qui connaît plusieurs éditions, puis *Louise Chawinikisique*, une légende indienne qui lui vaut le premier prix d'un concours littéraire organisé par *l'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*, le journal qui publie ses œuvres.

Admis au barreau en janvier 1837, Georges Boucher de Boucherville exerce d'abord sa profession dans le canton d'Aylmer mais il revient vite à Montréal, où il joint les rangs des Fils de la liberté, un groupe de jeunes patriotes, à titre de « secrétaire correspondant ». Les esprits s'enflamment à l'automne 1837, les Fils de la liberté affrontent les loyaux du Doric Club dans les rues de Montréal, le 6 novembre. La rébellion est en marche. Dix jours plus tard, Georges Boucher de Boucherville est arrêté en même temps que le chef des Fils de la liberté, André Ouimet. Accusé de haute trahison, il est détenu sans procès et libéré sous caution le 8 juillet 1838.

À l'automne 1838, craignant une nouvelle arrestation, il s'enfuit aux États-Unis et se rend jusqu'en Louisiane où il passe plusieurs années. D'après une lettre (inédite) d'Amédée Papineau à son père en 1841, « Boucherville est fort bien, à la campagne, bien encouragé et bien payé, a nègres, chevaux, voitures, fusils et chiens ; et, à part de ses occupations professionnelles, trouve encore le temps de s'amuser. Et il [...] dit qu'il ne veut jamais retourner au Canada ».

L'auteur

En 1843, Boucher de Boucherville revient néanmoins au Bas-Canada et retrouve ses amis Amédée et Émery Papineau avec qui il mange à la pension tenue par le docteur Gregory qui deviendra son beau-père. En 1845, il préside la Société des amis, une organisation semblable à l'Institut canadien, où des conférenciers font des « lectures » sur l'histoire et les sciences. À la fin des années 1840, il va pratiquer le droit dans le canton d'Aylmer. Il pratique ensuite brièvement à Sherbrooke puis à Saint-Hyacinthe (après la mort de son père). Les questions juridiques l'occupent toujours, comme en témoigne une série d'articles parus dans *La Minerve* en



Page de titres d'une édition récente de l'œuvre la plus connue de Georges Boucher de Boucherville.

1845 mais il s'intéresse aussi à la littérature et aux questions socio-économiques.

À partir de 1849, l'*Album littéraire et musical de La Minerve* en 1849 et 1851 publie son feuilleton, *Une de perdue, deux de trouvées*, qui se déroule en Louisiane. Boucher de Boucherville remanie ensuite son texte qui est publié par la *Revue canadienne* en 1864-1865 avec une suite qui se situe pendant les événements de 1837 au Bas-Canada. L'ouvrage sera édité en livre en 1874.

Ses premiers essais d'économie politique paraissent dans *La Minerve* d'octobre 1848 à février 1849 sous le titre « Les Sophismes de M. Bastiat ». Boucher de Boucherville commente longuement un ouvrage de l'économiste français Frédéric Bastiat et conteste les opinions de ce partisan du libre-échange et de l'individualisme. Il s'intéresse ensuite au crédit immobilier. Son *Projet d'étude pour la formation d'une banque agricole nationale pour le Bas-Canada* est publié à Saint-Hyacinthe en 1862. Il se rend en Europe pour étudier cette question et rédige une étude sur le crédit foncier qui sera publiée en 1863 par un comité spécial nommé par l'Assemblée législative « pour s'enquérir s'il ne serait pas expédient de l'introduire dans le Bas-Canada ».



Les membres du Conseil législatif dans la cour de l'Hôtel du Parlement en 1888 (coll. MNBAQ, photo Jean-Guy Kirouac).

L'inventeur

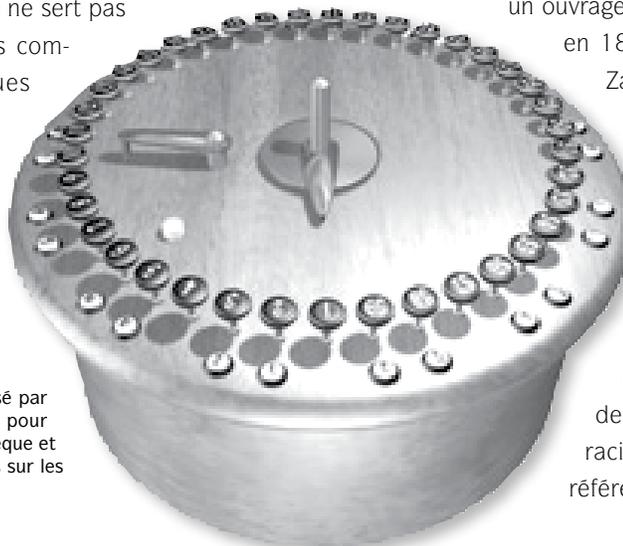
En 1867, Georges Boucher de Boucherville est brièvement secrétaire du lieutenant-gouverneur Narcisse-Fortunat Belleau (du 15 juillet au 15 octobre, selon les *Comptes publics*) puis, à compter du 1^{er} novembre, greffier du Conseil législatif à Québec, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en avril 1889.

Comme plusieurs autres fonctionnaires parlementaires, le greffier a des temps libres. Le Conseil législatif ne compte que 24 membres, siège une quarantaine de demi-journées par année et exerce parcimonieusement son pouvoir d'initiative législative. Georges Boucher de Boucherville peut donc s'occuper à d'autres choses que la procédure.

En 1877, il rédige un *Code du whist*, jeu de cartes fort populaire dont il donne les règles et les principes, et il publiera plus tard un autre roman, *Nicolas Perrot ou les Coureurs de bois sous la domination française* (qui paraît en feuilleton dans *la Revue de Québec* en 1889), mais, entre-temps, ses intérêts ont évolué.

En 1878, Georges Boucher de Boucherville obtient un brevet (no 9031) pour son « Mode de transmettre, recevoir et enregistrer les dépêches télégraphiques ». En fait, le code qu'il a conçu ne sert pas uniquement à améliorer les communications télégraphiques mais aussi à établir un langage universel. L'invention de nouvelles langues connaît alors une grande popularité et celle que Boucher de Boucherville a

Clavier qui figure au dossier déposé par Georges Boucher de Boucherville pour l'obtention de son brevet. Bibliothèque et Archives Canada, Base de données sur les brevets.



Abat-vent	Ceboos	Shutter-house
Abat-voix	Dipuso	Shutter
Abbatial	Lescos	Sounding-board
Abbaye	Lescis	Abbatial
Abbé	Lescos	Abbey
Abbesse	Lescus	Abbot
Abcès	Lesda	Abness
Abdication	Baas	Abness
Abdicatif	Baau	Abdication
Abdiquer	Baas	Abdicative
Abdomen	Gasnus	to Abdicate
Abdominal	Gaspa	Abdomen
Abducteur	Baacs	Abdominal
Abduction	Lesde	Abductor
Abécédaire	Deneses	Abduction
Abeille	Cidosus	Abecedary
		Bee

Extrait du Dictionnaire du langage des nombres, édité par Georges Boucher de Boucherville en 1889.

créée est l'exemple le plus sophistiqué qu'un Canadien ait produit.

Chaque syllabe et chaque mot de ce langage correspondent à un nombre, et peuvent ainsi subir des opérations mathématiques. « La base fondamentale du langage numérique étant les nombres mêmes, toutes les opérations que l'on peut faire avec les nombres peuvent également se faire avec les mots du langage », écrit-il dans son *Dictionnaire du langage des nombres*,

un ouvrage de plus de 1000 pages édité en 1889, deux ans après celui de

Zamenhoff sur l'espéranto. Le

dictionnaire de Boucher de Boucherville répertorie tous les termes de la langue qu'il a inventée et donne le terme équivalent en français et en anglais.

« La grande simplicité des règles facilite l'apprentissage de la grammaire, l'abandon des racines permet d'éliminer toute référence ethnique et, de plus, le

système assure des économies dans les transmissions télégraphiques grâce à des opérations arithmétiques de réduction de textes » (André Lemelin, DBC).

Georges Boucher de Boucherville quitte ses fonctions de greffier en 1889 et touche, à partir du 1er mai, une retraite qui équivaut à environ 40 % de son revenu annuel de 2000\$. Son successeur, le poète Louis Fréchette, est en fonction depuis le 5 avril.

Décédé le 6 septembre 1894 à Saint-Laurent (Île d'Orléans), Boucher de Boucherville est inhumé quatre jours plus tard dans le caveau familial à Boucherville. Il laisse dans le deuil une épouse, Louise Gregory,

qu'il avait épousée deux fois le même jour ! En effet, le 15 février 1847, à trois heures de l'après-midi, « Pierre George Prevost Boucher de Boucherville », avocat d'Aylmer, a épousé « Marie Louise Élizabeth Gregory » à la First Congregational Church de Montréal. Puis, « ayant déjà été mariés dans une église anglicane », les époux se sont présentés devant un prêtre de la paroisse Notre-Dame de Montréal qui les a mariés à son tour avec le consentement du docteur Silas Gregory, père de l'épouse mineure. |

Gaston Deschênes,
historien

Références

L'auteur remercie monsieur Georges Aubin qui a fourni de précieuses données sur le séjour de Boucher de Boucherville en Louisiane et son retour à Montréal.

Bibliothèque et Archives Canada, Base de données sur les brevets, <http://www.collectionscanada.gc.ca/innovations/023020-2330-f.html>

Casgrain, H.-R., « Georges de Boucherville », *L'Opinion publique*, 22 févr. 1872, p. 86. Sous le pseudonyme de *Placide Lépine*.

Fauteux, Aegidius, « Pierre-Georges-Prévost Boucher de Boucherville », dans *Les Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Cahiers des Dix, 1950, p. 125-126.

Hare, John, « Pierre-Georges-Prévost Boucher de Boucherville », dans *Contes et Nouvelles du Canada français 1778-1859*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1971, t. 1, p. 83-89.

Lefebvre, J.-J., « Brevets de cléricature des avocats de Montréal au deuxième quart de XIX^e siècle », *Revue du Barreau* (Montréal), 14 (1954) : 310.

Lemelin, André, « Boucherville, Georges de », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* (consulté le 18 octobre 2007).

Massicotte, É.-Z., « Deux fois mariés le même jour », BRH, 27 (1921) : 191-192.

Ouimet, André, *Journal de prison d'un Fils de la Liberté*, texte établi, présenté et annoté par Georges Aubin, Montréal, Typo, 2006.

Papineau, Amédée, *Journal d'un Fils de la liberté, 1838-1855*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion, 1998.

« Récit d'un prisonnier de 1837 », *RHAF*, 22, 4 (mars 1969) : 617-623 (texte attribué à Georges Boucher de Boucherville).

Riopel, M.-A., *Bibliographie de Georges Boucher de Boucherville*, avocat, thèse de bibliothéconomie, Univ. de Montréal, 1945.

L'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones en congrès à Québec

C'est dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec que se tiendra le 5^e congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF). Du 17 au 19 septembre 2008, les assises se tiendront à l'Assemblée nationale du Québec, sous le Haut Patronnage de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

L'Union mondiale tiendra par la même occasion l'assemblée annuelle de ses membres qui proviennent d'une trentaine de pays. Déjà la France annonce une délégation de 20 personnes, la Belgique prévoit 10 ex-parlementaires et le Québec espère une vingtaine de représentants. Nous aurons aussi le bonheur d'accueillir plusieurs ex-parlementaires de pays africains.

En plus des réceptions protocolaires et d'une visite de l'Espace du 400^e, site principal de l'anniversaire de la Ville de Québec, les délégués auront l'occasion de discuter en commission des thèmes suivants:

« Une nation de langue française, au cœur de l'Amérique: l'expérience québécoise », énoncé de la première commission.

« Les formes de la démocratie dans le monde et ses liens avec le développement économique », énoncé de la deuxième commission.

Durant le déjeuner de clôture, nous soulignerons le travail de la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager* et son rayonnement dans certains pays en développement.



Jean-Paul Champagne

Photo: Collection privée

Les membres de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec qui sont intéressés à participer à ce congrès important en nos murs doivent, le plus tôt possible, demander le formulaire d'inscription à la secrétaire de l'Amicale, madame Marie Tanguay au 1 418 643-1327, courriel mtanguay@assnat.qc.ca. Des chambres sont encore disponibles à l'hôtel Palace Royal où logeront les délégués, mais il importe de réserver rapidement car le 400^e a entraîné une occupation maximale du logement dans la capitale. Je me ferai un plaisir de répondre à vos éventuelles questions. |

Jean-Paul Champagne

Président de la Commission

Une nation de langue française, au cœur de l'Amérique.

Québec : quatre siècles d'une capitale !



Daniel Lessard

Le 17 avril 2008, l'ouvrage *Québec : quatre siècles d'une capitale* a été lancé au Salon du livre de Québec. Michel Bissonnet, le président de l'Assemblée nationale, a souligné à cette occasion que son institution souhaitait produire un livre ambitieux pour marquer les 400 ans de la capitale du Québec ; trois années après la mise en œuvre du projet paraît un livre qui est à la fois une synthèse et un ouvrage de référence.

Écrit par Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, ce livre d'histoire s'adresse autant à ceux qui souhaitent découvrir l'histoire politique du Québec depuis 400 ans qu'à un public averti désireux d'approfondir ses connaissances sur l'histoire de la capitale.



Daniel Lessard

Aperçu du contenu

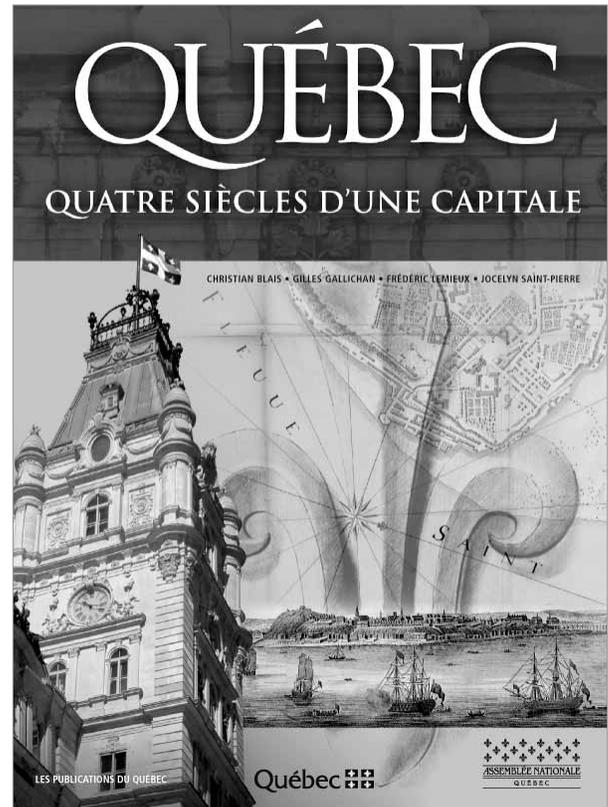
L'ouvrage *Québec : quatre siècles d'une capitale* retrace le parcours de l'histoire politique québécoise à partir de l'aventure d'un petit poste colonial qui est devenu, en 400 ans, une capitale nationale. Le lecteur y trouvera un éclairage nouveau sur la ville de Québec, lequel lui permettra de mieux saisir et d'évaluer les enjeux actuels de la société, c'est-à-dire de mieux comprendre l'histoire.

Depuis 1608, l'histoire de Québec est intimement liée à l'aventure française en Amérique. D'abord capitale de la Nouvelle-France en raison de sa situation géographique exceptionnelle, la ville est devenue, après 1760, la capitale de vastes territoires cédés à l'autorité britannique.

Au XIX^e siècle, elle a dû lutter pour conserver le statut de siège du gouvernement que d'autres villes lui contestaient. Surmontant ces difficultés, Québec est devenue en 1867 la capitale d'une province et elle a construit au fil des années son identité politique, culturelle, religieuse et nationale. Repère symbolique de toute l'Amérique française, la *Vieille Capitale* s'est véritablement métamorphosée : en un siècle, elle est devenue la capitale nationale d'un État moderne.

Édité par les Publications du Québec, l'ouvrage compte cinq parties divisées en 24 chapitres qui, en 700 pages, couvrent l'histoire de la capitale, de sa fondation à aujourd'hui. Il est agrémenté de plus de 130 encarts et de 480 photographies et images majoritairement en couleurs.

Québec : quatre siècles d'une capitale combine un style accessible, un aspect visuel invitant et une facture générale soignée qui sauront plaire à tous. Il se veut un outil de référence complet pour les spécialistes qui trouveront d'innombrables notes et références, ainsi qu'une



bibliographie générale et un index visant à faciliter la lecture, la recherche et la consultation.

Appuyé par des sources souvent peu exploitées et par une documentation très abondante, cet ouvrage se veut une contribution importante à nos connaissances. *Québec : quatre siècles d'une capitale* pourra satisfaire tous les esprits curieux de l'histoire de Québec et du Québec.

Plusieurs découvertes inédites

L'ouvrage *Québec : quatre siècles d'une capitale* fait découvrir des aspects inédits et des événements moins connus de l'histoire de la capitale.

Par exemple, on a longtemps affirmé que le début du parlementarisme en 1791 avait tiré les Canadiens français de la tyrannie du Régime français. À la lumière de sources nouvelles, les auteurs démontrent qu'au

contraire, diverses formes de représentations politiques existaient sous l'Ancien Régime pour permettre aux principaux habitants de faire connaître leurs doléances et promouvoir leurs intérêts.

Certes, il ne s'agit pas de démocratie au sens moderne du terme. Or, en Nouvelle-France, l'élection en 1647 du syndic Jean Bourdon marque véritablement le début d'un système de représentation. Ces élections se continueront d'ailleurs dans la colonie aux XVII^e et XVIII^e siècles et figurent parmi les faits surprenants de l'histoire politique de la Nouvelle-France.

L'ouvrage jette également un regard neuf sur le Conseil souverain qui joue un rôle important en Nouvelle-France du point de vue de la justice et de l'administration.

Après 1763, on découvre une ville qui définit ses rapports avec le conquérant britannique. Les grands remous des révolutions américaine et française l'atteignent

et les réactions qui s'ensuivent vont fixer sa réputation de capitale « loyale et fidèle ». Après 1792, le parlementarisme fait entrer dans ses murs une volonté de réforme ainsi qu'un discours de démocratie et de liberté. Le duel entre la force et le droit se joue à Québec jusqu'aux insurrections de 1837 et 1838.

À partir de 1840, Québec perd son statut de capitale au profit de Kingston. La « Vieille capitale » doit lutter ferme pour reconquérir son titre au cours des débats sur le choix d'une capitale définitive pour le Canada-Uni. Ce faisant, ses classes dirigeantes prennent conscience de l'importance symbolique, économique et politique de détenir le siège du gouvernement. Le loyalisme devient la condition de la survivance nationale et on fait de Québec la clé de l'alliance des deux Canadas. En épilogue cependant, la reine Victoria choisit Ottawa en 1857 pour devenir la nouvelle capitale. Et, à partir de 1867, Québec se retrouve capitale de la province à laquelle elle donne son nom.

Dès lors, elle se confirme dans son rôle de capitale symbolique du Canada français qui marque son histoire pendant près d'un siècle. Cela ne se fait pas sans heurts. Québec, ville en déclin, doit redevenir le siège du nouveau gouvernement. Fait totalement inédit jusqu'ici, Montréal, rivale puissante et prospère, conteste en 1869 le titre de capitale que possède Québec. La métropole cherche pendant un temps à attirer chez elle le Parlement et l'État provincial qui se constitue.

Cet épisode a d'importantes répercussions sur l'avenir et le développement de la ville de Québec en tant que siège du gouvernement. En effet, on réagit en construisant des édifices – l'hôtel du Parlement surtout – qui vont assurer définitivement la présence de l'État au cœur de sa capitale. Au fil des décennies, ces constructions vont reconfigurer profondément la ville et former un quartier institutionnel prestigieux marqué par une architecture d'État au sein duquel bat le cœur de la vie parlementaire.



Le Conseil souverain, selon le peintre Charles Walter Simpson



L'ancienne porte Saint-Jean vue de l'intérieur.

Par la suite, la ville profite grandement de l'implantation du gouvernement du Québec et de la présence du fédéral pour renforcer son identité de capitale. On fait appel aux différents ordres de gouvernement pour développer et embellir la ville. Le passé prestigieux de la ville, son site magnifique et son statut de capitale du Canada français servent à justifier la pertinence des nombreux projets d'amélioration (chemins de fer, parc Victoria, pont de Québec, plaines d'Abraham, édifices gouvernementaux prestigieux, aménagement urbain).

Parallèlement, Québec symbolise la survie politique du Canada français où fleurit le culte de la mémoire d'un passé glorieux et inspirateur. Socle et foyer de la civilisation canadienne-française et de la foi catholique, Québec est aussi l'endroit où les classes dirigeantes forgent un discours émaillé d'un loyalisme sans faille à la Couronne britannique. Ce loyalisme, croit-on, garantit les droits politiques du Canada français et se fixe dans les institutions parlementaires qui, pendant un siècle, fonctionnent selon les mêmes règles qu'à Londres.

En 1960, les défis auxquels la capitale fait face sont d'autant plus grands que le gouvernement montre peu d'empressement à écouter les classes dirigeantes locales, plus unies que jamais pour demander des améliorations et des investissements: les demandes de modernisation de la capitale, de l'État, de la gouvernance

politique, des institutions parlementaires, de l'identité nationale.

Jusqu'en 1980, la Révolution tranquille transforme la capitale. Québec, ville historique au riche et lourd passé, doit symboliser le renouveau sans faire table rase de son histoire. L'État, qui est au cœur du changement, affiche son dynamisme et sa modernité par l'édification d'une grande cité administrative à l'architecture contemporaine. Sur le plan municipal, l'administration progressiste de Gilles Lamontagne transforme une ville jusque-là en proie à de graves problèmes de développement.

Jusqu'en 2008, Québec comme la ville s'attachera à réconcilier son passé et son modernisme. Elle prend un autre élan en diversifiant ses activités, en dépit des contrecoups des cycles économiques et en tentant de faire son unité territoriale et politique. Plus que jamais, au XXI^e siècle, la capitale provinciale, la « Vieille capitale » fait désormais place à la capitale nationale d'un État moderne.

**Christian Blais
Gilles Galichan
Frédéric Lemieux
Jocelyn Saint-Pierre¹**

1. Durant la réalisation du projet, les auteurs ont également pu compter sur l'apport d'auxiliaires de recherche et sur l'appui du personnel de l'Assemblée nationale, spécialement celui de la Bibliothèque.

Claude Lachance a l'oeil !



François Gendron, Yves Beaumier, Gérald Godin, en d'autres temps.



Élie Fallu admire René Lévesque et Jacques Parizeau.



Les jeunes, John Ciaccia, Germain Leduc et Cosmo Maciocia !



Trois femmes élues : Huguette Lachapelle et les deux en-allées, Denise Leblanc et Carmen Juneau.



Le député de Bellechasse de la 32^e législature, sous l'œil souriant de Jean-Paul Champagne.



Madeleine Bélanger va-t-elle passer sous la bannière de Jean Rochon ?



Trois disparus : Yves Blais, Roger Paré et Maurice Dupré.



Et 2008, à la Journée du livre politique.

Archives de Fabien Roy



En avril 1974 lors d'une réunion de l'A.I.P.L.F. Présents au dîner officiel : M. Adrien Lambert, créditiste de Bellechasse à Ottawa, M. Portelance, libéral à Ottawa, M. Fabien Roy, créditiste, Beauce, à Québec, M. Lucien Lessard, libéral de Saguenay, à Québec.



En mai 1965. Fabien Roy, alors organisateur créditiste en Beauce, est allé visiter avec son épouse Pauline le chef du Crédit Social à Ottawa, M. Réal Caouette. (Photo prise devant le Parlement fédéral).



En 1975. Michel Pagé, député de Portneuf élu en 1973 avait invité ses quatre prédécesseurs dans Portneuf à une rencontre amicale au Parlement, à l'été 1975. Antoine Drolet, 1970, créditiste. Marcel R. Plamondon, 1966, Union Nationale. Lucien Plamondon, 1939, libéral. Michel Pagé et Marcelin Laroche, 1960, Libéral.



Juin 1969, Lac-Etchemin : Albert Bouchard, ex-conseiller législatif, Paul-Henri Picard, député de Dorchester et Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation.

Photo : Claude Lachance

NDLR. La Société du patrimoine politique du Québec organise son quatrième colloque et vous invite instamment à bloquer votre agenda, à la date du 25 septembre 2008 à l'Assemblée nationale, pour une journée de découverte du pouvoir ancien. Un envoi ultérieur vous sera fait en tant qu'ancien parlementaire, membre en règle de l'Amicale.

La gouvernance en Nouvelle-France revisitée : absolutisme et structures de représentation

Département des sciences politiques, Université de Montréal



Denis Monière

Depuis l'avènement de l'histoire sociale et économique, les chercheurs qui se sont intéressés à la Nouvelle-France ont souvent laissé dans l'ombre plusieurs aspects concernant les institutions politiques et les modes de gouvernance. Or, des recherches récentes, notamment celles en cours à l'Assemblée nationale dans le cadre de la publication de l'ouvrage Québec, quatre siècles d'une capitale, ont permis d'apporter des éléments nouveaux sur l'histoire politique de cette période.

Divers aspects seront abordés : les modes de représentation de la population, les relations avec les Amérindiens, le pouvoir de l'Église, les lieux de pouvoir, le système seigneurial, la justice, etc. Il s'agira de comprendre les institutions politiques de la Nouvelle-France en les comparant avec celles de la métropole et des autres colonies européennes établies dans les Amériques.

Ce colloque est organisé par la Société du patrimoine politique du Québec, le 25 septembre 2008, à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'Assemblée nationale. |

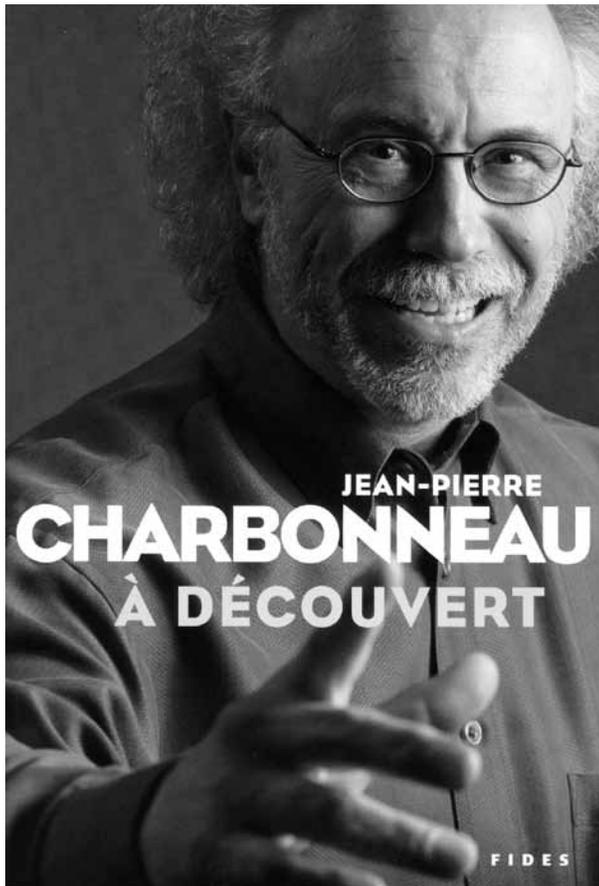
Aperçu du programme

- 9 h 00 Mot de bienvenue
par le président, Denis Monière
- 9 h 10 Présidence : Robert Comeau
Charles-Philippe Courtois :
« L'historiographie de la Nouvelle-France ».
Marie-Ève Ouellet :
« L'historiographie de l'État en Nouvelle-France ».
Josiane Lavallée :
« La gouvernance de la Nouvelle-France dans les manuels scolaires ».
- 11 h 00 Présidence : Mathias Rioux
Christian Blais :
« La représentation par les syndicats ».
Léon Robichaud : « Les réseaux d'influence
à Montréal au XVII^e siècle ».
- 14 h 00 Présidence : Denis Hardy
Jean-Philippe Garneau:
« L'administration de la justice ».
Denys Delage:
« Les relations avec les Autochtones ».
- 15 h 00 Présidence: André Gaulin
André Charbonneau et Yvon Delage:
« Le pouvoir militaire ».
Serge Bernier: « Le travail de Louise Deschênes ».
- 16 h 00 Présidence: Denis Monière
Benoît Grenier: « Le régime seigneurial,
le pouvoir royal, le gouverneur, les intendants »
Robert Gauvin : « Les lieux de pouvoir ».

Le livre ouvert d'un *combattant*

Il ne l'a jamais eu facile, comme on dit communément. Et il en parle ouvertement, avec une franchise parfois déconcertante! Sa longue carrière de parlementaire – il a été député des circonscriptions de Verchères et de Borduas, président de l'Assemblée nationale du Québec et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes – a effectivement été marquée de plusieurs coups d'éclat. Ce sont ces vingt-cinq années de vie politique mouvementée que Jean-Pierre Charbonneau relate dans son autobiographie, *À découvert*, publiée récemment chez Fides¹.

Entré à 20 ans au quotidien *Le Devoir*, auteur d'une véritable somme sur le crime organisé, *La filière canadienne*, il se démarque rapidement comme journaliste d'enquête. Il « fait » lui-même la nouvelle le 1^{er} mai 1973, alors qu'il est la cible du monde interlope,



dans une scène digne d'un épisode de la série *Les Incorruptibles!*

Malgré la promesse d'une brillante carrière journalistique, il écoute le chant des sirènes de la politique et devient député, élu sous la bannière du Parti québécois, aux



Serge Geoffrion

élections de 1976. Il a 26 ans. Il fait ses classes tout en publiant, à mi-mandat, avec son collègue Gilbert Paquette, un ouvrage de 600 pages intitulé *L'Option*, sur l'histoire et les fondements de l'idée de l'indépendance du Québec.

Malgré d'indéniables prédispositions pour la politique, Jean-Pierre Charbonneau vivra des moments douloureux, surtout entre 1983 et 1988, alors que son parti traverse des années difficiles. Il s'en livre sans retenue dans un chapitre au titre qui parle de lui-même, soit «Frustrations et désillusions»... Elles sont telles, même vis-à-vis de René Lévesque, qu'il quitte la vie publique et décide d'aller travailler en Afrique, un vieux rêve d'enfance. Il sera notamment au Rwanda lors des tragiques événements de 1993.

Après un passage remarquable à la présidence d'Oxfam-Québec, il redevient député en 1994, « un retour à la nation » comme il dit, un retour marqué par la tenue du référendum du 30 octobre 1995.

C'est à son titre de 40^e président de l'Assemblée nationale du Québec que j'ai, de visu, le mieux apprécié les talents de Jean-Pierre Charbonneau. Dès son élection à ce poste prestigieux, en 1996, il joue cartes sur table : il souhaite faire du Parlement national et de la fonction présidentielle une institution revalorisée qui rayonnera sur la scène internationale. Il occupera cette fonction pendant six ans et redonnera effectivement un lustre nouveau à l'Institution, notamment au chapitre

de la diplomatie parlementaire avec la mise sur pied de la Conférence parlementaire des Amériques, la COPA. En 2002, il est nommé ministre délégué aux Affaires intergouvernementales et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques. C'est à ce titre qu'il propose une série de mesures, contre vents et

marées, visant à réformer notre mode de scrutin, dont la plus importante demeure l'adoption d'un système de type proportionnel. |

Serge Geoffrion

Député de La Prairie, 1998-2003

1. Jean-Pierre-Charbonneau, *À découvert*, Éditions Fides, 2007, 371 p.

Jean-Pierre Charbonneau est réélu député de Borduas en 2003, mais démissionnera en 2006, un 15 novembre... « Je me suis engagé à fond dans mes luttes, écrit-il, porté en cela par ma nature incorrigiblement combative, mon tempérament rebelle et impétueux ». Ce regard qu'il porte sur lui-même colore tout l'ouvrage, nous ouvrant les portes de ses jardins, même les plus privés. Sa pratique assidue des arts martiaux, raconte-t-il, lui aura permis de canaliser sa fougue et de rester maître de son destin.

« Un de mes buts dans la vie, maintenant, c'est de rester zen », nous laisse ce bagarreur-né, en guise de conclusion.

« C'est à son titre de 40^e président de l'Assemblée nationale du Québec que j'ai le mieux apprécié les talents de Jean-Pierre Charbonneau. Dès son élection à ce poste prestigieux, en 1996, il joue cartes sur table : il souhaite faire du Parlement national et de la fonction présidentielle une institution revalorisée qui rayonnera sur la scène internationale. Il occupera cette fonction pendant six ans et redonnera effectivement un lustre nouveau à l'Institution, notamment au chapitre de la diplomatie parlementaire avec la mise sur pied de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) ». Serge Geoffrion

La démocratie représentative fait peur.

Les parlementaires québécois d'hier et d'aujourd'hui ont peur de la démocratie représentative. Pourtant, tous les partis politiques ayant siégé à l'Assemblée nationale ont, un jour ou l'autre, manifesté leur intention de modifier le mode de scrutin pour y inclure des éléments de proportionnelle, donnant ainsi à l'Institution une représentativité plus respectueuse du choix des électeurs. Sans aller dans les détails entourant cette interminable saga, certaines étapes importantes méritent qu'on s'y attarde

Après avoir débarrassé le Québec des caisses électorales occultes, René Lévesque voulait modifier le mode de scrutin déficient, hérité du système parlementaire britannique qu'il qualifiait de « démocratiquement infect ». Il avait sûrement en tête le souvenir de l'élection générale de 1966 au Québec. À la faveur d'un mode de scrutin injuste et d'une carte électorale favorisant les milieu ruraux et semi urbains, l'Union nationale était portée au pouvoir avec 40,9% des suffrages exprimés et avait fait élire 58 députés sur 110. Les libéraux, récoltant pourtant 47% des voix, retournaient dans l'opposition. L'injustice crevait les yeux. Mais la culture du bipartisme, dominante à cette époque, avait tôt fait de banaliser en quelque sorte le mécontentement des militants libéraux.

Le résultat des élections de 1970 et de 1973 sonne pour sa part le réveil des souverainistes. Avec des pourcentages d'appui de 24 et 30% auprès de l'électorat, le Parti Québécois faisait élire successivement seulement 7, puis même 6 députés. Rappelons que 1973 est l'année des 102 libéraux élus avec 54,7% du vote populaire et 93% des sièges à l'Assemblée! La « prime au vainqueur » est à l'évidence disproportionnée, voire gênante. Elle illustre éloquemment les distorsions engendrées par un mode de scrutin obsolète. René Lévesque, battu dans sa circonscription, et craignant que l'opposition se retrouve dans la rue, est convaincu de l'urgence d'agir.

Dès son arrivée au pouvoir, il confie à son ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, Robert Burns, le mandat de s'attaquer à cette vache sacrée, calquée sur les vestiges de Westminster. Entouré d'experts, le ministre étudie différents modes de scrutin en usage dans plusieurs pays pour finalement déposer en avril 1979 un Livre vert favorable à un mode de scrutin mixte maintenant pour l'essentiel le système en cours et intégrant des éléments de représentation proportionnelle. Rien de révolutionnaire, mais la proposition est une embellie qui fournit au Parti Québécois une proposition crédible l'incitant à respecter sa promesse électorale. Fervent défenseur d'une plus grande démocratisation du Parlement avant les élections, les péquistes perdent de leur détermination une fois arrivés au pouvoir de sorte que l'aile parlementaire refuse de s'engager dans la voie tracée par leur gouvernement.



Matthias Rioux

Photo: Collection privée

Pour contrer l'immobilisme de ses troupes, le premier ministre s'en remet à M. Pierre F. Côté et à la Commission de la représentation électorale qui ont mandat de procéder à des consultations publiques sur le mode de scrutin et de faire des recommandations à l'Assemblée nationale. Le directeur général des élections propose alors un modèle de « proportionnelle territoriale » comparable à celui proposé par le Gouvernement. René Lévesque est une fois de plus victime du manque de volonté politique de son entourage sur une question pourtant vitale à ses yeux

Reportés au pouvoir en 1998 avec 42,9% des voix, mais battus aux urnes par les libéraux qui obtiennent 43,5% des votes exprimés, les péquistes s'installent à nouveau dans « le confort et l'indifférence ». La démocratie représentative est disparue de leur écran radar. Peu soucieux du poids de l'électeur dans le processus électoral, les deux partis dominants se soucient peu de l'injustice criante faite alors à l'Action démocratique par ce mode caduc de scrutin. Un seul député élu pour représenter un demi million d'électeurs. Une aberration ! Légion sont alors les Québécois éminents qui crient au scandale et demandent à nouveau une réforme du mode électoral. Hélas, ceux dont la majorité parlementaire à l'Assemblée permettraient de corriger rapidement cette incongruité n'osent pas lever le petit doigt. On préfère la facilité, offrant à Mario Dumont un peu d'argent pour améliorer le fonctionnement de son bureau de chef de parti à l'Assemblée. On s'en tient aux anciennes règles établies sur le pourcentage ainsi que sur le nombre d'élus pour reconnaître officiellement un parti.

Saluons à ce chapitre le volontarisme de Jean-Pierre Charbonneau. Devenu ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques dans le gouvernement de Bernard Landry en 2002, il voit grand et veut moderniser l'ensemble du système de représentation. Le ministre confie alors à une instance citoyenne et multipartite la tâche de dégager à nouveau un consensus sur la question au sein de la population québécoise. Ce remue-ménages est mené de main de maître par Claude Béland, président des États généraux. Sa réussite suscite de l'espoir.

L'activisme du ministre, les pétitions déposées à l'Assemblée, les audiences à la commission parlementaire qui suit, les consensus locaux dégagés lors des consultations et l'adhésion massive des participants à ces États généraux en faveur d'un système électoral incluant des éléments de proportionnelle, tout cela ne changera rien. Fidèles à eux-mêmes, les péquistes ne bougeront finalement pas. Prétexte : la proximité des élections. En vérité, c'est le contrôle de l'agenda référen-

taire qui préoccupe les péquistes. Donc au diable « le pouvoir aux citoyens et aux citoyennes ». En campagne électorale, mars 2003, les souverainistes s'engagent du bout des lèvres. Pour eux, le problème se règlera avec l'indépendance. De leur côté, les libéraux surprennent en promettant de réformer le système électoral.

Comment comprendre ce grand parti social-démocrate, fondé par un leader hors normes, porteur d'une cause noble, dont les gouvernements ont fait avancer le Québec sur tous les fronts, d'être aussi frileux face au scrutin proportionnel ? Les péquistes analysent mal l'importance que revêt pour eux, l'arrivée de nouvelles formations politiques à l'Assemblée nationale. Les députés de ces petits partis, généralement progressistes, pourront convenir à l'occasion, de participer à des stratégies parlementaires au nom des intérêts de la nation, ou encore intégrer un gouvernement de coalition éventuel pour devenir ultimement des alliés objectifs du Parti québécois dans sa quête d'indépendance.

De tous les partis politiques, ce sont les libéraux qui font preuve d'audace en matière de réforme des Institutions. Le premier ministre Charest respecte ses engagements en l'espèce. Le 17 juin 2004, le ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques dépose à l'Assemblée nationale un avant-projet de loi visant à « régir le processus électoral et toutes les activités et opérations qui s'y rattachent ». Un effort considérable de modernisation du système est annoncé par le ministre Jacques Dupuis, notamment en regard du droit de vote des électeurs et de l'égalité des chances pour tous les candidats et partis lors des élections. Cependant, c'est la mise en place d'un nouveau mode de scrutin de type proportionnel mixte qui retient surtout l'attention et suscite le débat.

Après avoir écouté les citoyens et analysé tous les mémoires déposés devant la Commission parlementaire spéciale chargée de l'étude de l'avant-projet de loi, en janvier 2006, le parti ministériel, majoritaire à l'Assemblée, fait fi des promesses faites à la population et refuse



de régler la lancinante question du mode de scrutin ? En confiant au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale le mandat d'évaluer la pertinence d'agir en la matière, les libéraux commençaient à se défilier. Non seulement avaient-ils toutes les cartes en main pour légiférer, mais ils n'écoutaient pas les spécialistes de la question qui prétendaient que le mode de scrutin proposé leur était favorable. Avec sa sagesse et sa rigueur, le directeur général des élections affirmait au ministre Benoît Pelletier, le 21 décembre 2007, que leur projet était bon. Les libéraux avaient la chance de réussir là où les péquistes avaient échoué. Ils préféraient pourtant la fuite en avant. C'est aussi triste qu'impardonnable ! Aucun prétexte ne peut justifier une telle diversion.

Non sans plaisir, on apprend maintenant que le ministre responsable de la réforme des institutions parle-

mentaires, monsieur Pelletier, vient de rejeter les modifications proposées par le Directeur général des élections à la carte électorale. Le ministre s'inquiète avec raison de l'affaiblissement du poids politique des régions au sein du Parlement. Son inquiétude est telle qu'il bouscule le Directeur général des élections, dont le poste relève de l'Assemblée nationale, et menace de modifier la Loi électorale. Dommage que cette fougue ne se soit pas manifestée en regard du mode de scrutin.

Outre des parlementaires, il se trouve encore aujourd'hui quelques dinosaures pour se réjouir et banaliser ces ratés et ces espoirs déçus. Certains, plus lucides encore, affirment sans broncher que ces velléités récurrentes de réformer le système électoral ne sont que « dérisoires agitations ». Mieux, les Québécois ne veulent pas changer un mode de scrutin qui, somme toute, les a bien servis. Voilà un point de vue un tantinet

méprisant, qui laisse planer un doute sur la capacité de nos compatriotes à faire des choix collectifs. À ceux qui ont tendance à donner leurs qualités aux autres, Jean-Pierre Charbonneau, sans se poser en expert, faisait une observation fort pertinente comme conférencier au congrès de l'ACFAS en mai 2002. Il affirme que les Québécois n'ont jamais eu l'occasion de se prononcer sur la gouvernance démocratique de la société et soumet que d'instinct qu'« ils sont d'accord pour que lors des élections, la répartition des sièges à l'Assemblée nationale se fasse en fonction de la volonté populaire et que si un parti a recueilli 40% d'appuis, il devrait avoir à peu près 40% de sièges à l'Assemblée, quelles que soient les modalités ». Il ajoute qu'« une majorité de gens souhaitent que ça se fasse ». L'ex-ministre ne doute pas des réflexes démocratiques des Québécois et de leur gros bon sens en pareille matière.

Finalement, l'argument ultime des obsédés du statu quo est à l'effet que la proportionnelle engendrerait l'insécurité, voire le chaos, alors que le scrutin majoritaire uninominal à un tour a le grand mérite de produire

des gouvernements majoritaires, stables et efficaces. Le simplisme est édifiant. L'élection de gouvernements minoritaires au Québec et à Ottawa démontre la fausseté de cette prétention puisque le mode de scrutin actuel, malgré « ses vertus », fait mentir ses plus fervents défenseurs. Le regretté Claude Ryan, défenseur des valeurs libérales, parlant aussi au congrès de l'ACFAS, affirmait que « les nombreux pays qui ont appliqué la proportionnelle n'ont pas connu l'instabilité gouvernementale dont parlent ses détracteurs ». Il donne l'exemple de l'Allemagne qui a « bénéficié d'une remarquable stabilité gouvernementale, au cours du dernier demi-siècle ».

Que dire de plus ? Les spécialistes se sont penchés sur le moribond et leur diagnostic est implacable. Notre mode de scrutin est malade, très malade ! Les parlementaires refusent de le soigner, préférant remettre à d'autres, des non parlementaires, la responsabilité de trouver le remède approprié. C'est proprement désolant !

Matthias Rioux

Cet été, visitez l'Espace Félix Leclerc

Le tour de l'Île

*Pour supporter le difficile
et l'inutile*

*Y a le tour de l'île
quarante-deux milles
de choses tranquilles.*

*Pour oublier grande blessure
dessous l'armure*

*été hiver
y a le tour de l'île
l'île d'Orléans*

Denis Lazure, 1925-2008

Bâtir le Québec avec passion et compassion

On a salué en toute sincérité, dans l'ensemble des médias ainsi qu'à l'Assemblée nationale du Québec, la contribution considérable du Dr Denis Lazure à l'édification du Québec moderne, tant par son parcours de médecin que d'homme politique. Une longue carrière qu'il a menée au fil d'un persistant combat contre les inégalités sociales et, au cours des trente dernières années, d'un engagement sans faille pour la souveraineté du Québec.



C'est donc tout naturellement que cet homme d'action se retrouve en 1976 sur les banquettes de l'Assemblée nationale du Québec. C'est en tant que psychiatre réputé et gestionnaire averti de notre système hospitalier que le premier ministre René Lévesque le nomme ministre des Affaires

sociales et de la santé, un ministère à la hauteur des capacités de ce fils de Napierville. Un premier mandat qui verra naître l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), les réseaux de garderies en milieu scolaire et en milieu familial de même que les cliniques Lazure qui ont permis aux femmes l'accès à un avortement thérapeutique, entre autres mesures sociales progressistes. Il sera et demeurera jusqu'à la fin de sa vie le porte-parole influent de l'aile gauche du Parti québécois.

Il siègera au total 15 années au Parlement du Québec, député dévoué des circonscriptions de Chambly, de Bertrand et de La Prairie. En 1996, il occupera, pendant trois ans, la présidence et la direction générale de l'OPHQ. On peut d'ailleurs lire l'intéressante autobiographie intitulée *Médecin et citoyen* qu'il a fait paraître chez

Boréal, en 2002, pour en découvrir plus sur cet être d'exception.

Alors qu'il est déjà atteint par la maladie, le Dr Lazure reçoit l'Ordre national du Québec, le 20 juin 2007. « Au nom du peuple québécois, a dit le premier ministre Jean Charest, j'ai l'honneur de vous décorer de l'insigne de Chevalier... ».

En apprenant son décès, le 23 février dernier, j'ai repensé à ce « Au nom du peuple québécois... » qui avait beaucoup touché le Dr Lazure. Ce petit bout de phrase venait avec force souligner son exceptionnelle contribution au progrès de la société québécoise. Après plus de cinquante années de dévouement auprès des personnes malades, des personnes handicapées et de ce qu'il appelait « les oubliés du système » dont les « enfants de Duplessis », le peuple québécois lui devait bien cela, en effet.

Aux funérailles de son ami, l'ex-premier ministre Bernard Landry a salué avec émotion le départ de cet ardent patriote, l'homme de principe, le militant courageux et déterminé. Il a conclu son hommage en disant :

« Ta belle âme, Denis, peut s'envoler aujourd'hui dans l'azur, qui est aussi celui de nos couleurs nationales qui flotteront un jour à côté de celles des nations libres. Nous aurons alors pour toi un souvenir ému et une immense gratitude pour ce que notre pays te doit ». |



Serge Geoffrion

Serge Geoffrion
Député de La Prairie, 1998-2003

Pour saluer *Félix Leclerc*

« L'Ancêtre » ou la vision du monde du père de la chanson québécoise.

N.D.L.R. Notre Bulletin a voulu souligner le vingtième anniversaire de la mort de Félix Leclerc qui nous quittait le 8 août 1988. Il faut le compter comme un poète sonorisé majeur du Québec, en quelque sorte le père de la chanson québécoise à texte littéraire.

L'œuvre chansonnière de Félix Leclerc est faite d'un peu plus de cent quarante chansons dont quelques-unes sont connues par cœur d'un grand nombre de francophones. C'est en soi, extraordinaire ! Ce poète a marqué la chanson québécoise en la faisant en quelque sorte valider en France ! Si Leclerc, un peu chansonnier à son corps défendant, transforme la chanson pour la faire passer de l'anecdote à la poésie et à la philosophie, le

Extrait de « L'Ancêtre »

*Avec un air nouveau
sorti du fond des âges
et son petit chapeau
sur sa tête de roi-mage
tout guilleret et beau
le voilà sur ma page
fier de chanter bien haut
d'où il vient (...)
il s'appelait Léo
et peut-être Émilien
un peu de sang latin
pourtant des cheveux blonds
et des yeux vert banquise
donc il était du nord
il était minuit cinq
quand il a touché terre
un hiver*

« L'Ancêtre », 1976 (Félix Leclerc)

genre de la chanson le transforme à son tour par son texte même et par l'impulsion donnée par ceux qui l'écoutent. C'est ainsi que « l'Hymne au printemps », une chanson d'abord paysanne, finit par devenir, après quarante ans et transitant par la révolution tranquille, une



Photo: Jean-Louis Dubé

André Gaulin

chanson emblématique. De 1934 à 1975, le texte chansonnier de Félix va du ruisseau près du chemin de terre « déchiré par les labours » de « Notre sentier », au fleuve de délivrance du « Tour de l'Île » qui prend sa remontée mythique dans l'Île d'Orléans, cathédrale donnée par « Les saisons (...) filles ° Des montagnes éternelles » dont parle la chanson « L'Ancêtre ». Du même microsillon que « le Tour de l'Île » qui donne son nom au disque de 1975, « L'Ancêtre » est une chanson qui est passée trop inaperçue et qui fait mentir ceux qui ont vu le mouvement libérateur du Québec auquel a adhéré fervemment Félix comme un repli frieux, à contre-courant de la communauté des nations !

Au plan du contenu, cette chanson est étonnante. Elle est précisément ouverte sur le monde, l'ancêtre y étant vu comme un Adam qui a poussé tous azimuts, un nordique, un fils de Noé, quelqu'un de Dieppe ou de Rome, une personne venue d'Andalousie ou de Mésopotamie, dont le nom est infiniment variable : Léo, Émilien, Hermann, MacDonald, Charlemagne ou « mille noms » autres, Félix mêlant le nom de son père et son grand-père à ceux de l'Histoire, les noms de Léo ou Émilien revenant le chercher à la fin de sa poésie chantée.

Cette chanson prend donc une dimension profondément anthropologique, elle chante l'homme, la femme, qui

ont fait la course humaine du nomade au sédentaire, de l'âge de pierre à aujourd'hui. Une dimension mythique et comme biblique, mais sans insistance, est donnée au texte qui évoque la longue lutte itérative et courageuse de l'humain : « Il remonta la côte — Le courage la faute — Toujours recommencer — Le pont toujours tombé » (v. 61-64). Mais plus que tout, « l'Ancêtre » privilégie la vie contre la mort, fait l'éloge de la terre comme « seule planète amoureuse de l'homme », selon l'expression du poète Jacques Brault, deux passages chantant explicitement la beauté de la terre et la grandeur de l'existence.

La mémoire du poète et chansonnier est ancrée dans l'histoire de toute l'humanité en passant par « Le cuir — Le lait — Le tabac », par « l'eau » ou « l'ours », en touchant « À l'odeur de la nuit », avec cette magnifique liberté d'« un loup de légende ». Cet ancêtre console de toute amertume quand on se rappelle qu'on vient de lui (vers 76). Et ce qui est également magnifique dans cette chanson des commencements du monde, c'est que le poète sonorisé Leclerc enracine son chant d'universel dans son tellurisme à lui, avec la couleur locale d'une



« Tu m'as donné le pont de l'île, les goélands et la marée... »



lune qui s'est levée, après la vaisselle du soir, sur l'île d'Orléans, alors que sa femme dort et que lui va « dehors » !

Au plan musical, « l'Ancêtre » reste profondément dans la manière de Leclerc, une chanson où la musique donne toute la liberté à la parole longtemps retenue, les mots débordant ici en une généreuse et originale poésie dont l'abondance verbale traduit la richesse de la terre autant dans sa variété que dans son histoire. Le poète sonorisé le fait ici à partir d'une métrique brève, généralement des vers de six pieds (quatre-vingt douze !), qui se trouvent unis dans un lié sonore qui donne au texte littéraire une allure de prose. Le rythme de valse lente est coupé à deux reprises par une sorte de pause musicale où le texte (vers 28 à 30 et vers 69 à 71) rend hommage à la vie. Reprenant, en le développant, ce thème de « la vie », une très brève chanson de 1968 si l'on exclut les séquences sonores d'entrée et de sortie, « l'Ancêtre » chante cette vie dans la continuité des générations, des cultures et des civilisations. « L'Ancêtre » est un magnifique chant et hommage à l'humanité plurielle, au dialogue des cultures ainsi qu'à la planète bleutée de la Terre !

André Gaulin

Avez-vous oublié ?

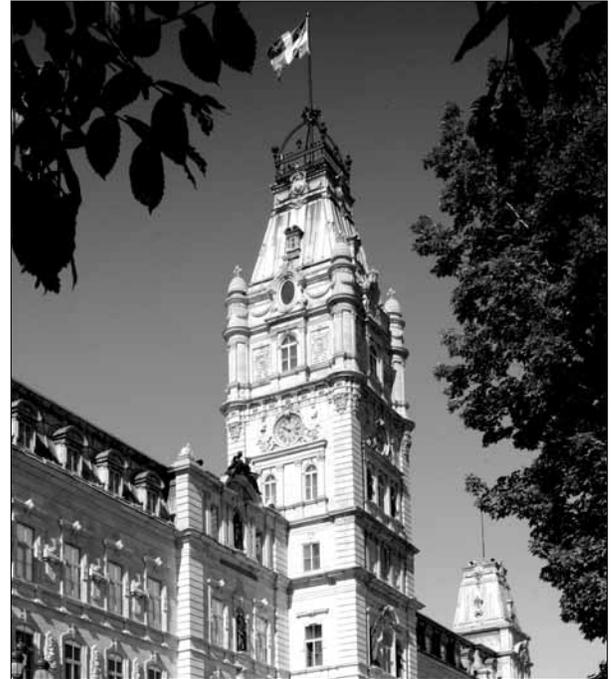


Gisèle Gallichan

Il y aura cet automne 2008 une journée spéciale de retrouvailles pour les anciens parlementaires des années 1950 à 1970 ainsi que pour les membres de la Tribune de la presse de la même période. Vous pouvez vous reporter au dernier *Bulletin de l'Amicale* pour plus de renseignements à ce propos.

Plusieurs activités sont prévues tout au long de cette journée de retour aux sources. Les détails du programme seront communiqués à tous ceux et celles qui nous auront manifesté leur intérêt. Mais réservez déjà la journée du 5, du 12 ou du 19 novembre à votre agenda.

Votre Amicale collabore à l'organisation de cette journée. Si vous êtes un élu ou une élue de cette époque, faites-nous connaître rapidement votre intérêt de façon à ce que vous soyez informés. Notez que celles et ceux qui sont devenus députés lors de l'élection du 29 avril 1970 font parti de ce groupe de parlementaires interpellés. |



Amicale des anciens parlementaires du Québec
Édifce Pamphile-LeMay,
1 035, rue des Parlementaires, Bureau 2.27
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél : 418.643.1327, Téléc. : 418.644.7124,
Courriel : aapq@assnat.qc.ca



M. Gérald Harvey, député de Jonquière-Kénogami puis de Jonquière, de 1960-1966 et 1966-1976, a reçu le 4 avril dernier un certificat de membre honoraire à vie de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a assisté à l'Assemblée générale de cette Fondation en avril. Monsieur Harvey a beaucoup fait pour cette région pendant les seize années qu'il l'a représentée efficacement à l'Assemblée nationale.

Le président de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi M. Guy Wells et M. Dominique Bouchard de Rio Tinto Alcan, remettent à l'ex-ministre Gérald Harvey un certificat de Membre Honoraire à vie.

Journée du livre politique

Le mardi 15 avril 2008 se tenait une fois de plus la Journée du livre politique à la bibliothèque de l'Assemblée nationale qui ouvre de plus en plus ses portes pour des activités semblables. L'activité a été fort bien fréquentée et il s'y trouvait plusieurs parlementaires et anciens parlementaires. Notre collègue Denis Vaugeois intervenait d'abord sur le thème de la Capitale. Un colloque où prenaient place ensuite cinq personnes – journaliste, historien, politologues – suivait et permettait à la salle d'intervenir en faisant valoir divers points de vue sur quatre siècles de capitale. Avant le cocktail final, le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, remettait aux gagnants les prix de la Fondation Jean-Charles Bonenfant pour les meilleurs mémoires et thèses de maîtrise et de doctorat touchant la question politique ainsi que pour des livres parus pendant l'année encourue. La photo figurant ici témoigne d'un moment heureux de l'activité quand le secrétaire de l'Assemblée nationale, monsieur François Côté, pique une jasette avec Denis Vaugeois et Claude Lachance qui, pour une fois, est le photographe photographié !



Le secrétaire général François Côté est toujours présent, en compagnie ici, de Denis Vaugeois et Claude Lachance.

Les parlementaires au Mont-Mégantic



Montréal, 18 avril 2008 – La Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager* tiendra la 3^e édition de la Randonnée des parlementaires les 27, 28 et 29 juin prochains au Parc national du Mont-Mégantic. L'activité de 2008 se fait en juin plutôt qu'en août. Une soirée d'observation des étoiles ainsi qu'une visite du centre d'interprétation sont notamment prévues au programme afin de souligner le 30^e anniversaire de l'Observatoire du Mont-Mégantic.

Chaque année depuis 2006, une vingtaine de parlementaires actuels et anciens, de toutes allégeances politiques confondues, se rassemblent pour gravir les plus hauts sommets du Québec. Cela illustre bien le goût de dépassement des hommes et des femmes politiques de chez nous et le caractère unique de la Fonda-

tion d'être conviviale. De plus, il s'agit ici d'une occasion de contribuer à faire connaître les magnifiques régions touristiques et de villégiature du Québec tout en promouvant les activités de plein air.

Cette année, les participants à proximité de l'Assemblée nationale se verront offrir des activités de mise en condition en préparation pour la Randonnée. Du 12 mai au 16 juin prochain, le centre Nautilus-Plus de Place Québec organisera six séances d'entraînement d'une durée d'une heure chacune sur les sujets suivants : les habiletés requises pour les randonnées à pied, l'alimentation, les activités sportives en altitude, l'équipement, les techniques de marche ainsi que les étirements et la récupération.



L'an dernier, une douzaine de parlementaires ont participé à la 2^e édition de la Randonnée des parlementaires dans la réserve faunique de Matane. Roger Bertrand (Portneuf 1993-2003), Pascal Bérubé (Matane), Marie Grégoire (Berthier 2001-2003), François Gendron (Abitibi-Ouest), Marie Malavoy (Taillon), Lucile Méthé (St-Jean) et Stéphanie Vallée (Gatineau) constituaient ce noyau d'une douzaine de personnes ayant marché pour amasser des fonds afin de réaliser la mission de la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager.

Tout en étant une activité ludique, la Randonnée a pour but d'amasser des fonds pour la Fondation. L'argent ramassé servira à défrayer les coûts pour la collecte, le tri et la redistribution de produits culturels et éducatifs tels que des livres, des ouvrages de références et des périodiques ainsi qu'à faire le suivi et qu'à assurer le développement de projets dans le milieu communautaire québécois et dans les pays de la francophonie.

Aventuriers recherchés

Il reste quelques places disponibles si vous désirez participer. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous invitons à vous inscrire en communiquant avec l'équipe de la Fondation au 514-282-1550 ou en écrivant à randonnee@culturesapartager.org. Visitez le www.culturesapartager.org pour plus de détails. |

Audrey Larouche
Chargée de communication
Fondation des parlementaires québécois –
Cultures à partager

10 ans déjà!

La Fondation célèbre son dixième anniversaire cette année. Nous sommes très fiers de ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant. Nous œuvrons depuis 10 ans à promouvoir l'éducation par l'apprentissage de la lecture, nous contribuons au partage des cultures tant au Québec qu'à l'étranger, nous sensibilisons les Québécois et les Québécoises à la coopération internationale, à la solidarité envers les pays en développement ainsi qu'à la protection de l'environnement par la réutilisation et le recyclage de livres et de périodiques.



Photo: Daniel Lessard, Assemblée nationale

M^{me} Jeanne L. Blackburn et M. Jean-A. Joly.

Réunion printanière du Conseil d'administration de l'Amicale à Montréal



André Harvey

Une fois par année, la Conseil d'administration de l'Amicale des Anciens Parlementaires se réunit à l'extérieur de la Capitale Nationale.

Cette année, la réunion du printemps 2008 s'est tenue à Montréal, à la Société de Transport de Montréal. Le président du conseil d'administration de l'Amicale, Monsieur Jacques Brassard, qui fut ministre des Transports du Québec, et les autres membres du conseil de l'Amicale ont pu visiter les trois nouvelles stations du prolongement du métro vers Laval ainsi que le nouveau Centre de Contrôle de la STM, en compagnie de messieurs Yves Devin, directeur général et Carl Desrosiers, directeur-exécutif Exploitation (Métro & Autobus).

La secrétaire exécutive de l'amicale, madame Marie Tanguay, a fait parvenir une lettre de remerciements à monsieur le directeur Yves Devin ainsi qu'à monsieur Carl Desrosiers, qui agissait comme guide à cette occasion, ainsi qu'à mesdames Marie-Pierre Grenier et Carol Legault, pour l'accueil chaleureux fait aux membres de l'Amicale. Ce jour-là, Montréal avait des allures printanières et la venue de Québec en train permettait à plus d'un de voir la neige disparaître au fur et à mesure de leur avancée vers l'ouest !

L'an passé, la réunion printanière s'est tenue à la SAQ (La Maison du Gouverneur à Montréal) et il y a deux ans à la Grande Bibliothèque. Antérieurement, le Conseil avait aussi tenu une réunion à l'Institut de police de Nicolet. |

André Harvey



L'Institut international des observateurs électoraux

Il y a quelques années, l'Association canadienne des ex-parlementaires, en association avec d'anciens membres du Congrès des États-Unis et du Parlement européen, créait l'Institut international des observateurs électoraux. Le but de l'Institut consistait à former des anciens parlementaires en vue d'observer le déroulement des élections dans les pays qui en font la demande.

Au mois de décembre dernier, un représentant de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec a été invité à assister à une séance d'information visant à faire connaître le rôle des observateurs électoraux ainsi que leur code de conduite. Il s'agissait aussi d'approfondir la nécessaire connaissance des éléments interculturels reliés à l'observation d'élection dans ces pays et de souligner l'importance de la sécurité au cours de ces missions. Cette séance d'information étalée sur deux jours



décrivait aussi les divers types d'élections à être observées, les diverses équipes qui les dirigent et les responsabilités qui incombent aux observateurs durant ces missions.

Il est requis des ex-parlementaires de manifester un intérêt pour le progrès du processus démocratique dans le monde tout autant que pour la politique au niveau international. Il va sans dire que l'ex-parlementaire doit avoir une excellente santé, maîtriser la langue du pays, être mobile et prêt à vivre les conditions difficiles et changeantes des équipes multinationales.



Jean-Paul Champagne

Photo: Collection privée

Il existe déjà plusieurs organismes internationaux qui font, à leur façon, de l'observation électorale mais le nouvel Institut est le seul à être constitué d'anciens parlementaires qui, par leur expérience passée et leur grande disponibilité, peuvent apporter un soutien important à la cause de la démocratie au plan international. D'où l'intérêt de notre Amicale pour ce nouvel Institut qui rejoint parfaitement les objectifs de notre association. |

Jean-Paul Champagne, président
Comité du parlementarisme et de la démocratie.

Anciens parlementaires en action

N.D.R.L. Nous avez-vous informé de ce que vous faites, de ce qui vous arrive, des tâches qui sont les vôtres et des honneurs ou nominations dont vous êtes l'objet? Faites-le maintenant pour le prochain numéro sur la feuille jointe à ce *Bulletin*! Merci de nous tenir au courant !



M. André Beaudin, député de Gaspé de 1985 à 1994, a été nommé vice-président de la Fondation du Carrefour national de l'aquaculture et des pêches à l'occasion du Carrefour maritime du Québec le 4 octobre 2007.

M. Jean-Marie Beauregard, député de Gouin de 1973 à 1976, a été nommé Gouverneur à la Fondation du Barreau du Québec, le 1^{er} janvier 2008.



M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie de 1989 à 2007, a remis aux Archives nationales du Québec l'ensemble de ses dossiers qui couvrent toutes les dimensions de sa vie politique. Il tient à souligner l'excellent appui des Archives nationales du Québec. Il encourage les députés actuels ou anciens à envisager cette démarche qui permet de témoigner du travail de député et qui enrichit le patrimoine documentaire.



M. André Boulerice, député de Saint-Jacques, de 1985 à 1989, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques de 1989 à 2005, a reçu l'Ordre du fier monde, décerné par l'Écomusée du fier monde en août 2007. Il est membre du conseil d'administration de la Conférence luso francophone de la santé depuis janvier 2007.

M. Claude Castonguay, député de Louis-Hébert de 1970 à 1973, a présidé le groupe de travail sur le financement de la santé qui a rendu public son rapport, le 19 février 2008. À la suite de la publication de ce rapport, il a participé à plusieurs événements ou entrevues.



M. Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères de 1976 à 1989 et de Borduas de 1994 à 2006, a participé au Colloque Média et Démocratie de la Fédération nationale des communications de la CSN, le 2 février dernier à Québec. Il a aussi écrit un article intitulé «Cessons le cirque» pour la revue *L'Actualité* du 15 mars 2008 sur la période des questions, la ligne de parti et le bâillon. Soulignons qu'il a publié ses mémoires chez Fides sous le titre *À découvert* (voir le compte-rendu de l'ex-député Serge Geoffrion dans ce numéro)

M. Antoine Drolet, député de Portneuf de 1970 à 1973, a été réélu pour la quatrième année consécutive, président de la Ligue de quilles *Le soleil levant*, regroupant des gens de Saint-Augustin, Québec et l'Ancienne-Lorette. Il a représenté le conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires à la conférence de Gilles Gallichan « Pour en finir avec l'expression *Vielle Capitale*. »

M. Yves Duhaime, député de Saint-Maurice de 1976 à 1985, a été nommé président de la Fondation René-Lévesque en 2006. Il a présidé à l'organisation du colloque «René Lévesque : mythes et réalités» en novembre 2007.

M. Georges Farrah, député des Îles-de-la-Madeleine de 1985 à 1998, a obtenu son diplôme du Collège des administrateurs de société et est devenu membre de l'Ordre des administrateurs agréés.

M. Antonio Flamand, député de Rouyn-Noranda de 1966 à 1970, a participé à l'émission *Tout le monde en parlait* sur le « Bill » 63 de 1969, diffusée à Radio-Canada l'été dernier.



M^{me} Francine Gaudet, députée de Maskinongé de 2003 à 2007, est devenue directrice de l'école secondaire Chavigny de Trois-Rivières, le 7 janvier dernier.



M^{me} France Hamel, députée de La Peltrie de 2003 à 2007, a été nommée directrice de la formation continue et du développement du Campus Notre-Dame-de-Foy de Cap Rouge, en janvier 2008.

M. Henri-É. Laberge, député de Jeanne-Mance de 1976 à 1981, a été réélu secrétaire de la section Henri-Bourassa de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 9 février 2008. Il collabore au Bulletin de liaison de cette section de la SSBM. M. Laberge participe bénévolement depuis plus de sept ans à des cliniques d'impôt pour des personnes à revenus modestes.

M. Georges Lalande, député de Maisonneuve de 1979 à 1981, président du Conseil des aînés du Québec, a publié différents documents, textes et mémoires dont «La réalité des aînés québécois» en 2007, «Vivre et vieillir dans sa communauté» en 2006 ainsi que le rapport de consultation de 2005 à titre de président du groupe de travail. Il a participé à plusieurs colloques et émissions, particulièrement au lancement du «Comité national d'étiq ue sur le vieillissement et les changements démographiques» en février 2008.

M. Jean-Paul L'Allier, député de Deux-Montagnes de 1970 à 1976, a été désigné *Grand Québécois* 2008 par la Chambre de commerce de Québec, le 28 mars dernier. Il sera président d'honneur du 10e Congrès mondial du loisir à Québec du 6 au 10 octobre 2008. L'Organisation des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO a créé le Prix Jean-Paul-L'Allier qui sera attribué tous les deux ans à la ville qui se sera distinguée par ses réalisations en vue de la conservation, de la mise en valeur ou de la gestion d'un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.



M. Benoît Laprise, député de Roberval de 1994 à 2003, a été élu président de la section de Saint-Félicien de l'AQDR (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées). Il participe aussi à des émissions de télévision communautaire.



M. Michel Létourneau, député d'Ungava de 1994 à 2007, poursuit ses études doctorales à la Sorbonne (Paris IV) en géopolitique du développement nordique.



M. Ghislain Maltais, député de Saguenay de 1983 à 1994, a été nommé en novembre 2007, pour un mandat de trois ans, membre du jury de l'Ordre des Francophones d'Amérique et du Prix du 3 juillet 1608, ces prix décernés annuellement ayant été institués par le Conseil supérieur de la langue française.

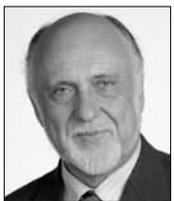
M. Herbert Marx, député de D'Arcy-McGee de 1979 à 1989, a pris sa retraite après 18 ans à la Cour supérieure du Québec. Il a été élu récemment président de l'Association d'études canadiennes.

Il est aussi coprésident du programme de l'Université McGill en société civile et rétablissement de la paix au Moyen-Orient. M. Marx est par ailleurs gouverneur de l'Université de Tel-Aviv.

M. Jacques-Yvan Morin, député de Sauvé de 1973 à 1984, a récemment publié plusieurs articles dont : « Le Québec dans la coopération internationale » dans les *Mélanges en l'honneur du doyen Jean Touscoz* (2007), « L'ordre juridique international et l'éthique du bien commun dans l'ère de la mondialisation », dans les *Essays in Honor of Professor E. McWhinney* (2007), et « Le Québec entre l'Europe et l'Amérique », conférence donnée le 30 mars 2007, à Paris, devant l'Académie des Sciences d'outre-mer à l'occasion de sa réception dans cette institution.



M. Jean-Guy Paré, député de Lotbinière, de 1994 à 2003, a été nommé administrateur au conseil d'administration du Centre de santé Nicolet-Yamaska-Bécancour. Il est aussi été élu maire de Saint-Pierres-Becquets. M. Paré est directeur de la campagne de la Fondation du CÉGEP de Drummondville.



M. Gilbert Paquette, député de Rosemont de 1976 à 1985, vient de publier aux éditions Les intouchables, un livre intitulé *La nécessaire alliance*, un essai politique qui a attiré l'attention par sa nouveauté.

M. Camille Picard, député de Johnson de 1980 à 1981, président de l'Association québécoise des retraités du secteur public et parapublic, section Estrie, participe à une consultation auprès des membres de l'Association afin de trouver des moyens pour lutter contre l'appauvrissement. M. Picard est aussi membre du conseil d'administration de la Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier.



M. Matthias Rioux, député de Matane de 1994 à 2003, a été décoré du grade de Commandeur de l'Ordre de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures. Il a aussi participé à une émission d'affaires publiques sur le réseau CPAC-CATV.

M. Fabien Roy, député de Beauce de 1970 à 1973, et député de Beauce-Sud de 1973 à 1979, a participé à l'enregistrement d'une vidéocassette et d'un DVD sur les Caisses d'établissement, produits par COGECO. Il prépare présentement une brochure généalogique sur la famille Elzéar Goulet (1840-1917) (arrière-grands-parents maternels). Il a aussi participé à l'émission *Que sont-ils devenus* de la Société Radio-Canada, le 15 février dernier.



M^{me} Carole Thêberge, députée de Lévis de 2003 à 2007, a été nommée vice-présidente à l'administration et aux communications de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).



M. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda de 1989 à 2003, est producteur et animateur d'une série de 10 émissions sur l'innovation dans les municipalités du Québec. Cette série, intitulée « Tenue de Ville » est diffusée trois fois par semaine au Canal Savoir.



M^{me} Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin de 1985 à 2007, commente l'actualité politique tous les mercredis matins sur les ondes de la station radiophonique 103,3 sur la Rive-Sud de Montréal.

Souvenons-nous de ...

M Denis Lazure

Décédé le 23 février 2008, à l'âge de 82 ans, il fut élu sous la bannière du Parti québécois dans Chambly de 1976 à 1981, dans Bertrand de 1981 à 1984 et dans Laprairie de 1989 à 1996.



Né à Napierville, le 12 octobre 1925, il est reçu docteur en médecine, spécialisé en psychiatrie, à l'Université de Pennsylvanie. Fondateur et directeur du département de psychiatrie infantile de l'Hôpital Sainte-Justine à Montréal de 1957 à 1969, il a été Directeur général de l'Hôpital Rivière-des-Prairies de 1969 à 1975, puis de l'Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine en 1975 et 1976. Professeur de

psychiatrie à l'Université de Montréal, il a procédé à l'organisation des services de santé mentale pour les gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Il a dirigé pendant un an le premier hôpital psychiatrique d'Haïti.

M. Lazure a été Président-directeur général de l'Office des personnes handicapées du 8 février 1996 au 4 février 1999. Psychiatre clinicien à l'Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine de 1999 à 2007, il a reçu en juin 2004 le prix Heinz E. Lehmann remis par l'Association des médecins psychiatres du Québec pour sa contribution à l'avancement et au rayonnement de la profession.

Nos sympathies à ses proches et amis. |

Ça roule vers Laval depuis un an déjà...

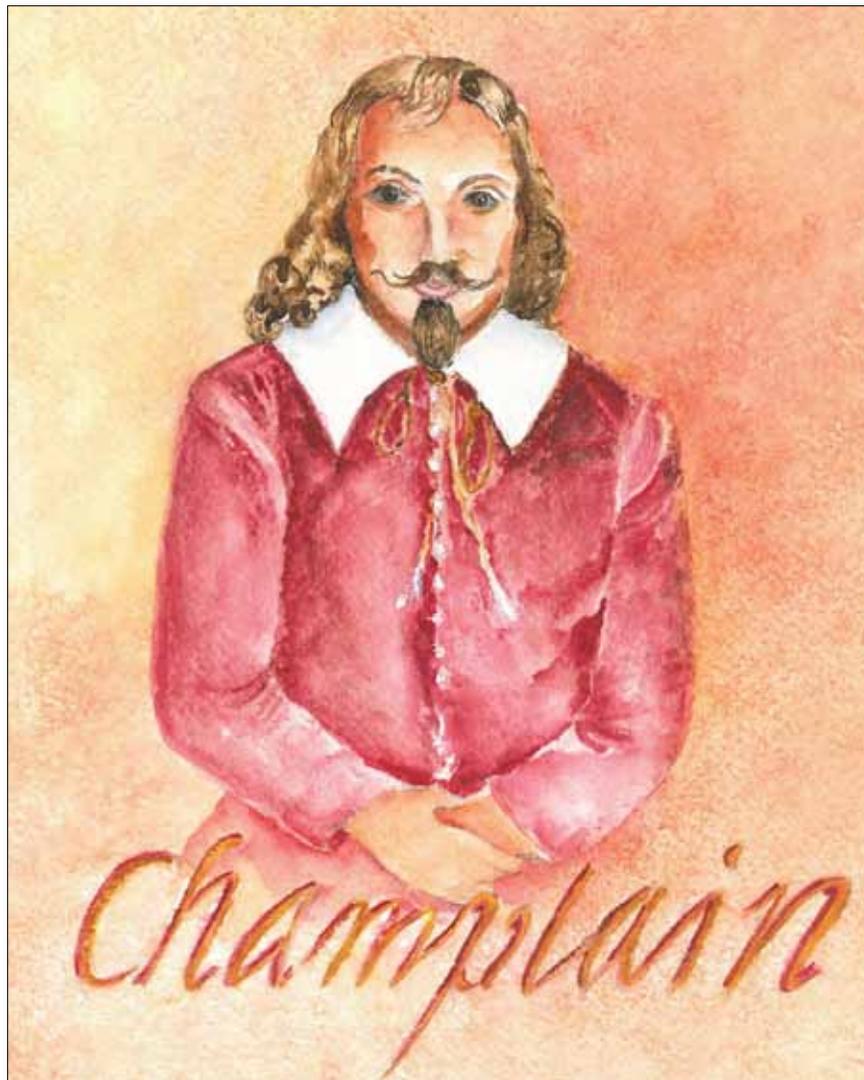


L'inauguration des trois nouvelles stations de métro de Montréal en direction de ville Laval avait été faite par le premier ministre Jean Charest en présence de la ministre des transports, M^{me} Julie Boulet, des maires de Montréal et Laval, Messieurs Gérald Trembaly et Gilles Vaillancourt ainsi que du président du conseil d'administration de la STM, Monsieur Claude Trudel. L'ancien ministre responsable de la décision initiale, monsieur Jacques Brassard, avait été invité. |

Nouvelle chronique : En serrez-vous ?

Le train peut souvent inspirer. Ainsi, en allant au dernier CA à Montréal, Gérald Harvey et Antoine Drolet ont défilé les anecdotes de leur vie de député pendant que défilaient les villages. Intarissables, ces deux-là ! Alors, l'idée est venue d'ouvrir une nouvelle chronique où vous pourriez nous raconter les anecdotes de choses cocasses ou drôles qui vous sont arrivées à titre de député. À vous de jouer !

Hommage



Peinture Claire Bergeron-Boivin (voir p.2)

Hommage à Samuel de Champlain fondateur de Québec

À propos de Claire Bergeron-Boivin...

La page couverture, la page 3 ainsi que la page 43 de ce numéro du *Bulletin de l'Amicale* reproduisent trois peintures de Claire Bergeron – Boivin qui nous a aimablement accordé de les utiliser. Elles font parti d'une série de 14 tableaux que des brodeuses de France (6) et du Québec (8) ont fixé dans le lin. Ces broderies seront exposées au Loews Le Concorde pour le congrès international 2008 de l'AMOPA (Association des membres des Palmes académiques). Ce congrès souligne le 400^e anniversaire de la fondation de Québec ainsi que le 200^e anniversaire de la création des Palmes académiques par Napoléon. Soulignons que le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Michel Bissonnet, accueillera les congressistes au Salon Rouge le lundi 12 mai 2008. |

Des nouvelles de votre *Amicale*

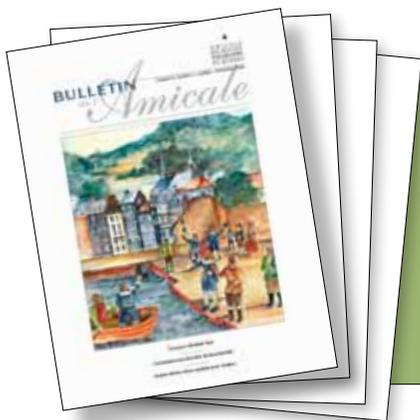
Marie Tanguay devient la secrétaire exécutive de l'Amicale

Depuis janvier 2008, madame Marie Tanguay, bien connue des habitués du Parlement, occupe le poste de secrétaire exécutive de l'Amicale. En la nommant à cette nouvelle fonction, les responsables de l'Assemblée nationale marquent leur estime pour les anciens élus et l'importance que l'Amicale a à leurs yeux. En effet, Marie Tanguay est une personne de qualité qui travaille depuis plus de vingt-sept ans au Parlement, s'étant fait apprécier dans ses diverses fonctions pour son efficacité tout en souplesse.



Entrée à l'Assemblée nationale en janvier 1981, elle est d'abord stagiaire en communication puis secrétaire de commission à la Culture, aux Institutions, à l'Aménagement et équipements. En 1991 et 1992, dans le cadre de Bélanger-Campeau, elle oeuvre aux commissions constitutionnelles. C'est en 1996 qu'elle entre à la Direction des relations interparlementaires devenue par la suite la Direction des relations interparlementaires et internationales. Elle y contribue au fonctionnement de différents dossiers avec l'Ontario, de l'Association parlementaire au Commonwealth, du réseau des femmes parlementaires de la Francophonie.

Marie Tanguay agit aussi comme secrétaire administrative de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pendant près de douze ans. C'est donc dire qu'au début de cette année 2008, elle entrait dans sa vingt-huitième année de présence et d'action à l'Assemblée nationale. Avec elle, l'Amicale peut compter sur sa compétence ainsi que sur son expérience. Après Lorraine Arsenault et Marie-France Lapointe, Marie Tanguay continue d'accorder aux anciens parlementaires toute l'attention dont ils ont bénéficié jusqu'ici. Nous sommes heureux de l'accueillir et l'assurons de notre collaboration et de notre estime.



Tous les numéros du *Bulletin*
depuis 2000 sont disponibles
sur Internet à l'adresse :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Le *Bulletin* est publié
par l'Amicale des anciens
parlementaires du Québec
avec la collaboration des services
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction

André Gaulin, rédacteur
Marie Tanguay

Responsable de l'édition

André Gaulin

Collaboration

Christian Blais
Jacques Brassard
Jean-Paul Champagne
Gaston Deschênes
Gilles Gallichan
Cisèle Gallichan
André Harvey
Gérald Harvey
Claude Lachance
Audrey Larouche
Frédéric Lemieux
Denis Monière
Matthias Rioux
Fabien Roy
Serge Goeffrion
Jocelyn St-Pierre
Denis Vaugeois

Conception et réalisation

Manon Paré
Marie Tanguay

Impression

Division de la reprographie
et de l'imprimerie

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.27

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-1327
Télec. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal – Hiver 2007-2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1703-1338